



RAPPORT ANNUEL 2011

regarder loin devant !

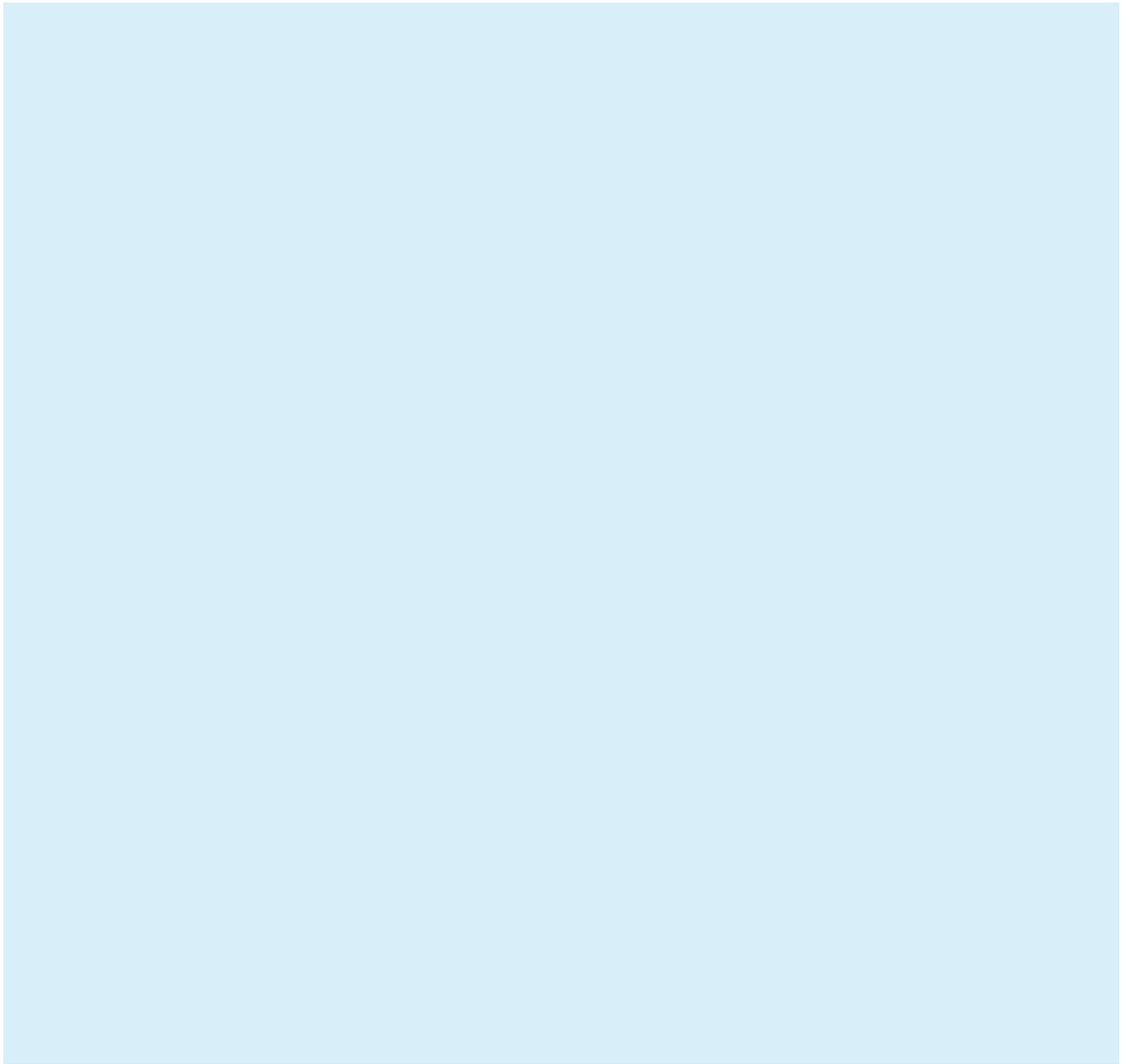




Table des matières

Faits saillants	5	Frais d'administration et de gestion	26
En un coup d'œil	5	Les placements	28
Message du président	6	États financiers et notes afférentes	37
Mot du directeur général	8	Rapport de l'auditeur indépendant	39
Situation financière du RRUQ	10	États financiers	41
Profil des participants	14	Fédération des retraités de l'Université du Québec	69
Service à la clientèle	16	Liste des rentiers en 2011	70
Gouvernance	17	Liste des rentiers décédés en 2011	72
Les personnes au Secrétariat	20	Comités et partenaires (au 31 décembre 2011)	72
Les technologies de l'information	21	Principaux conseillers externes	73
Volet éducatif	22	Gestionnaires de portefeuilles	73
Rapport des comités	23		



Faits saillants

ÉVALUATION ACTUARIELLE

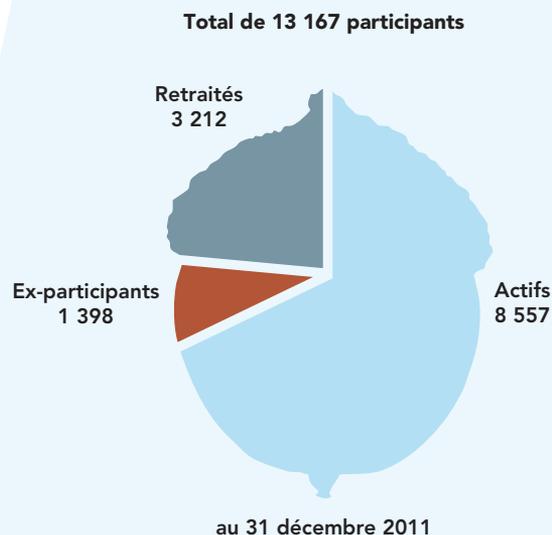
- L'estimation de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 montre un ratio de capitalisation de 90,9% (déficit de 245,4 M\$).
- Le passif des retraités représente 43,9% du passif total du Régime.
- Le taux de cotisation sera maintenu à 18,1% en 2012.
- La pleine indexation est accordée sur les rentes pour le service avant 2005.
- L'indexation des rentes pour le service après 2004, selon le plein IPC, est suspendue. Elle a été accordée jusqu'au 30 juin 2009.

PLACEMENTS

- La Caisse de retraite termine l'année avec un rendement de 1,2% et des actifs de 2,4 G\$.
- La crise de la dette grecque, combinée à celle de la perte de la cote de crédit AAA des États-Unis, amène une forte volatilité sur les marchés financiers.
- Le taux d'intérêt sur les obligations à long terme atteint un niveau de 2,5%. Il faut remonter à plus de 60 ans pour retrouver un niveau comparable.

SERVICES AUX PARTICIPANTS

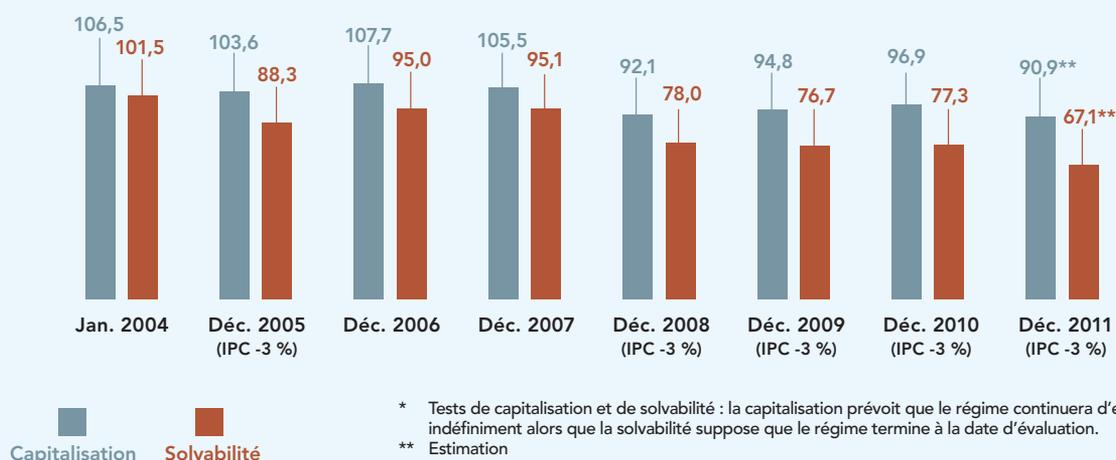
- 96,8% de satisfaction à la suite d'un sondage en 2011.
- Nombre de participants:
 - Actifs **8 557**
 - Retraités **3 212**
 - Ex-participants **1 398**
- Nombre d'inscrits au Profil personnel sur le site du RRUQ:
 - Actifs **3 792**
 - Retraités **932**
 - Ex-participants **344**



En un coup d'œil

Le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) s'adresse aux employés des établissements de l'Université du Québec (UQ) et à quelques autres employeurs qui ont des liens avec l'UQ. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées basées sur les cinq années les mieux rémunérées de la carrière du participant : la rente versée est égale à 2% par année de service et elle est coordonnée, c'est-à-dire ajustée à 65 ans pour tenir compte des prestations de la Régie des rentes du Québec.

Historique des ratios de capitalisation et de solvabilité *(%)



Message du président

Madame, Monsieur,

Après la chute dramatique des marchés en 2008, les années 2009 et 2010 avaient vu des rendements intéressants nous permettant d'effacer une bonne partie de nos pertes d'alors. Cependant, les faibles performances du dernier exercice et la baisse continue des taux d'intérêt à long terme ont qualifié l'année 2011 de décevante.

En se préoccupant de la pérennité du régime, le Comité de retraite doit tenir compte d'enjeux à long terme tels que les tendances de longévité, la maturité du régime et l'équité intergénérationnelle (facteur selon lequel les participants de chaque génération doivent verser un montant de cotisation suffisant pour payer les rentes qu'ils reçoivent ou recevront).

À l'instar de la grande majorité des autres fonds de pension, le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) fait face à un déficit actuariel, déficit qui s'est aggravé en 2011. La faiblesse actuelle des taux d'intérêt réels et les pertes de rendement de l'année 2008 exercent sur la capitalisation une pression qui risque de persister au cours des prochaines années. Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2010 a été déposée auprès des autorités gouvernementales en juillet 2011. Celle-ci démontrait un taux de capitalisation d'environ 97 %. Malheureusement, ce degré a diminué au 31 décembre 2011, une estimation préliminaire le situe maintenant à 90,9 %. Étant donné que les exigences réglementaires ne nous obligent pas à soumettre une nouvelle évaluation avant trois ans, le Comité de retraite considère qu'il ne serait pas avantageux pour les participants de produire une nouvelle évaluation actuarielle en 2012.

Les régimes de retraite à prestations déterminées comme le nôtre, que ce soit au Québec ou ailleurs dans le monde, doivent trouver des moyens de continuer à respecter leurs obligations de capitalisation, particulièrement au moment où la population vieillit et où les rendements sont moins prévisibles.

Nous compléterons cet été une troisième année sans indexation de la rente des retraités pour les années de participation après 2004. Comme le prévoit notre règlement, cette indexation non versée sera remise, rétroactivement, lorsque la santé financière du régime le permettra. Je vous rappelle que les retraités continuent d'être pleinement indexés sur la portion de leur rente se rapportant aux années de participation avant 2005. Étant donné la situation financière de notre régime, ce report d'indexation sera reconduit cette année. De plus, en maintenant les paramètres actuels, on doit encore prévoir quelques années avant de retrouver une situation assez saine pour verser ces sommes dues.

Le fonctionnement d'un régime à prestations déterminées s'articule autour de trois axes : les bénéficiaires et coûts du régime, les cotisations versées et les rendements obtenus sur l'actif. On peut ajouter un autre facteur important, les taux d'intérêt à long terme qui agissent directement sur notre passif et sur notre actif. Les moyens de diminuer le déficit d'un régime de retraite ne sont pas légion. Une hausse des cotisations, une modification des bénéficiaires, l'amélioration du rendement du portefeuille ou une combinaison de ces stratégies peuvent contribuer à la baisse d'un déficit.



Gilles Picard
Président

À cet égard, les orientations qui seront prises au cours des prochaines années poseront les fondations et le cadre qui assureront la durabilité du RRUQ. Nous devons constamment nous soucier des finances du régime, mais encore plus lors de périodes où les marchés boursiers ne produisent pas les rendements attendus comme ce fut le cas en 2011. Nous devons, en 2012, prendre le temps d'examiner certains aspects de notre régime. On prévoit déjà entreprendre la révision de notre politique de placement en considérant l'environnement économique actuel et les rendements nécessaires pour atteindre nos objectifs de financement. On peut également se demander si ceux-ci sont réalistes compte tenu de notre taux de cotisation et de nos bénéficiaires. À plus long terme, les résultats espérés seront-ils au rendez-vous ? Certains spécialistes se basant sur les rendements historiques disent oui, en soulignant que nous sommes actuellement dans un creux de vague. On peut rappeler que le RRUQ a connu entre 2000 et 2008 des taux de capitalisation supérieurs à 100%. D'autres affirment qu'on ne reverra pas de sitôt des rendements comme ceux des années 1980 et 1990.

RECONNAISSANCE

Je tiens à remercier vos représentants au Comité de retraite et à ses sous-comités pour leur travail soutenu et leur implication dans la gestion et la gouvernance du RRUQ. L'environnement des régimes de retraite s'est complexifié, la quantité de travail nécessaire pour bien participer à nos réunions augmente et tout ça doit être assumé par des fiduciaires dont l'agenda de travail se trouve déjà trop plein. Je souligne également le travail remarquable des employés du Secrétariat du RRUQ. Le service à la clientèle est très apprécié par les participants, les dossiers et documents en support de nos réunions sont préparés avec beaucoup de soins, améliorant notre efficacité lors de nos réunions. Je remercie notre directeur général pour son support et sa collaboration de tous les instants.

PERSPECTIVES

La capacité du régime à verser les rentes n'inquiète pas le Comité de retraite puisque nous sommes encore à plusieurs années de la pleine maturité. Par contre, si l'on REGARDE LOIN DEVANT, des ajustements devront être apportés pour combler l'écart de capitalisation, surtout si les taux d'intérêt à long terme demeurent bas.

Je suis confiant que nous continuerons à relever les défis et prendre les décisions nécessaires pour assurer la pérennité de notre régime. Le monde des régimes de retraite à prestations déterminées est en questionnement. On cherche, comme chez nous, des solutions à la crise actuelle. Si on observe les réflexions du moment, on parle de bénéficiaires flexibles, de partage de risques, de diversification dans les placements, de financement 50% - 50% employeurs-employés, etc. Il est intéressant de noter que le RRUQ a déjà travaillé concrètement avec ces éléments de solutions.

DÉPARTS ET ARRIVÉES AU SEIN DU COMITÉ DE RETRAITE

Au nom du Comité de retraite, je remercie grandement M. Normand Trudel, président du comité de vérification, Mme Andrée Castonguay et M. Marcel Belleau, dont les mandats ont pris fin en 2011. Nous avons grandement apprécié leur contribution.

J'en profite pour accueillir M. André G. Roy, élu à la vice-présidence du Comité, M. Edmond Miresco et M. Serge Potvin. Je souligne également qu'à la suite du départ à la retraite de Mme Hélène Grand-Maître, cette dernière poursuit maintenant sa collaboration au sein du Comité de retraite à titre de personne désignée en assemblée annuelle par les retraités et bénéficiaires.

Plus que jamais, l'année 2012 devra être un temps de réflexions, de collaborations et de discussions pour nous permettre de trouver des solutions afin de consolider cet acquis important qu'est notre régime de retraite.

Gilles Picard
Président



Regarder loin devant, c'est chercher à demeurer en équilibre à long terme, en tenant compte de notre profil démographique, de la faiblesse des taux d'intérêt et d'autres facteurs qui contribuent au défi de capitalisation.

Mot du directeur général

Madame, Monsieur,

La baisse des taux d'intérêt à long terme et ses effets néfastes sur les régimes de retraite se sont poursuivis en 2011. Cela vient gonfler la valeur des engagements de notre régime et diminuer son degré de capitalisation.

Comme le président l'explique dans son message, notre politique de placement subit une pression constante afin qu'elle procure une performance suffisante pour permettre le versement des rentes pendant une période de plus en plus longue. À notre avis, il n'est pas réaliste de prétendre que les soucis liés à la capitalisation vont disparaître, à moins d'obtenir un rendement extraordinaire dans les prochaines années ou encore que de nouvelles mesures d'atténuation du risque soient prises.

D'autres régimes comme le nôtre n'ont pas fait preuve de diligence et ont repoussé toujours plus loin la prise de décisions difficiles. Les possibilités pour eux d'apporter des changements graduels comme nous l'avons fait en 2005 ont alors disparues. Malheureusement, des solutions pénibles sont aujourd'hui imposées arbitrairement à leurs participants. Nous sommes sûrs que le RRUQ continuera de prendre des décisions éclairées qui éviteront bien des angoisses aux employés et aux employeurs.



Richard Laflamme
Directeur général

RENDEMENTS

L'année 2011 a produit un rendement global de 1,2%. Bien qu'insuffisante pour rencontrer à court terme nos attentes actuarielles, cette performance place notre caisse au-dessus de la médiane des univers reconnus qui affichent des résultats variant de -1,2% à +0,50% (Univers Brockhouse: -1,2%, AON: -1,1%; Morneau Shepell: -0,97%; Mercer: 0,90%; A. Bergeron: +0,17% et RBC Dexia: +0,50%).

On ne peut pas affirmer que la dernière année fut bonne de manière absolue ni relative, si on compare notre performance à la médiane des grandes caisses de retraite canadiennes qui se situe à 1,7%.

Compte tenu de la volatilité des marchés financiers qui a prévalu, notre bilan de fin d'année témoigne d'une gestion prudente. À plus long terme, sur une période de 10 ans, ce rendement s'élève à 5,6%.

Obtenir un bon rendement à long terme consiste davantage à éviter d'importantes pertes soudaines que de poursuivre des résultats élevés, assortis de risques inacceptables. À cet égard, le RRUQ a depuis une dizaine d'années, intégré le placement privé, l'immobilier et les infrastructures au portefeuille (soit les catégories d'actifs alternatifs). Ces classes d'actif offrent des gains plus prévisibles et durables. Elles assurent une régularité de la performance globale des investissements lorsque surviennent des baisses des marchés publics comme ce fut le cas en 2008 et en 2011.

GOUVERNANCE

Par ailleurs, beaucoup de facteurs ayant une incidence sur l'état de la capitalisation du régime s'avèrent indépendants de notre volonté. Le Secrétariat du RRUQ n'est pas pour autant libéré de sa responsabilité d'effectuer tout en son pouvoir pour fonctionner efficacement et atteindre les objectifs établis dans le plan stratégique. Nous concentrons nos efforts sur les aspects que nous pouvons contrôler tels que la qualité de la gestion de l'actif, les risques assumés et l'efficacité de toutes nos opérations touchant le service aux participants.

PEUT-ON ANTICIPER DE MEILLEURS JOURS?

Nous croyons avoir aujourd'hui à considérer une combinaison de gestes comme la hausse graduelle du taux de cotisation, l'augmentation de l'investissement dans les classes d'actif alternatives et une révision de certains des bénéficiaires futurs, pour permettre de maintenir le régime au meilleur coût possible. Ainsi, lorsqu'on REGARDE LOIN DEVANT, on verra notre régime qui passera l'épreuve du temps et des tempêtes économiques.

REMERCIEMENTS

Rien de ce que nous réalisons ne serait possible sans le travail incomparable du personnel du Secrétariat, qui a souvent dépassé les attentes. Je leur en suis personnellement reconnaissant. Je voudrais remercier le président du Comité de retraite pour la collaboration, la complicité et l'encouragement qu'il m'a apportés au cours des dernières années.

J'ai aussi apprécié, au plus haut point, le dévouement des membres des comités et leur mobilisation envers la promesse faite aux participants actifs et aux retraités actuels et futurs de ce régime: « Mieux garantir leur avenir ».

Richard Laflamme
Directeur général

Situation financière du RRUQ

Une évaluation actuarielle du RRUQ au 31 décembre 2010 a été déposée en juillet 2011 auprès de la Régie des rentes du Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Elle est valide pour une période de trois ans, soit du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013, et montre que les ratios de capitalisation et de solvabilité du Régime sont respectivement égaux à 96,9% et à 77,3%. L'évaluation établit également que le taux de cotisation actuel de 18,1% est suffisant pour rencontrer le financement requis en vertu de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite.

Une estimation de la situation financière du Régime a aussi été réalisée en date du 31 décembre 2011. Celle-ci affiche une baisse du ratio de capitalisation qui passe de 96,9% en 2010 à 90,9% en 2011, principalement à cause du rendement de la caisse en 2011 sous le taux d'évaluation du passif. La solvabilité diminue de 77,3% à 67,1% à la suite du faible rendement sur les actifs du Régime en 2011, mais aussi parce que les taux d'intérêt des obligations du Canada ont encore chuté au cours de 2011.

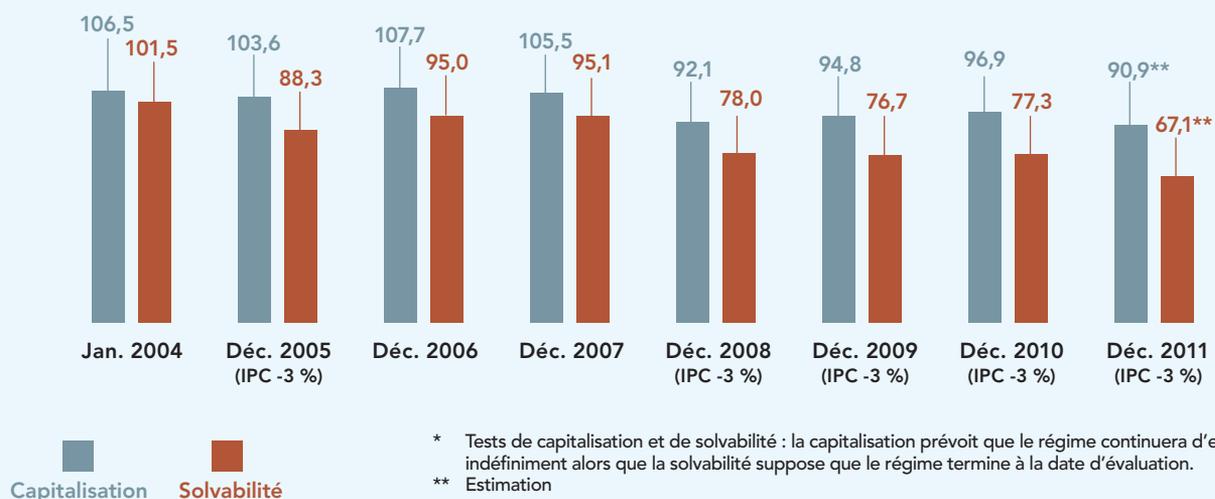
En plus de l'évaluation actuarielle statutaire, le Secrétariat du RRUQ produit annuellement un autre outil d'aide à la décision appelé « Revue de la situation financière ». Ce rapport actuariel sert à :

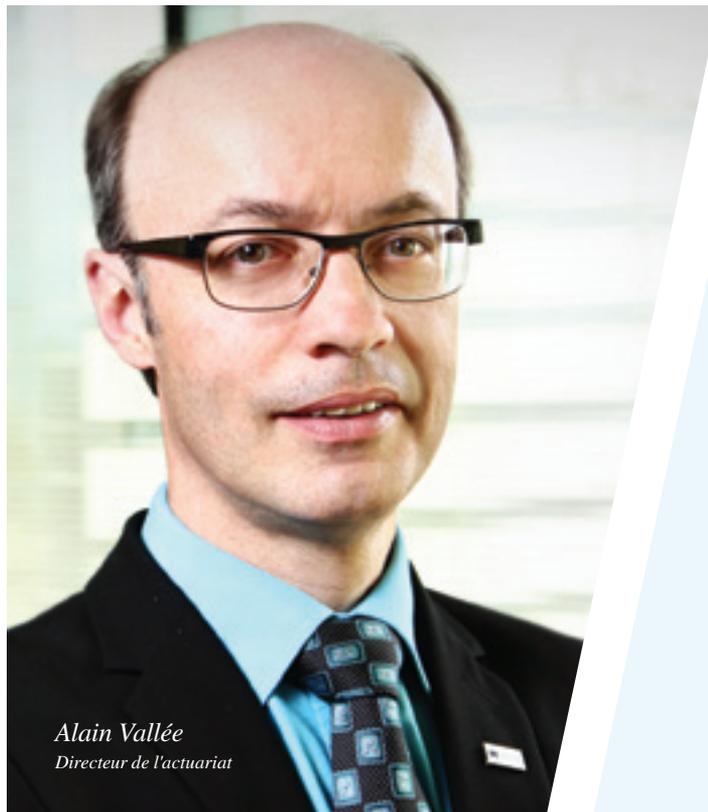
- établir la cotisation requise à long terme pour financer le régime ;
- faire le suivi de la réserve disponible pour l'indexation des rentes prévue à l'article 23.6 du Règlement du RRUQ, soit pour la portion des rentes constituées de la participation à compter du 1^{er} janvier 2005.

TYPES D'ÉVALUATION (RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES)

- Capitalisation
 - Base de continuité du régime
 - Financement ordonné à long terme
 - Taux d'intérêt fixe pour calculer le passif
 - Le vrai coût à terme du régime, car on paie les prestations sur cette base
- Solvabilité
 - Hypothèse de terminaison
 - Taux d'intérêt pour calculer le passif varie à chaque évaluation (basé sur les obligations à long terme du gouvernement du Canada)
- Comptable
 - Pour les états financiers de l'employeur seulement
 - Taux d'intérêt pour calculer le passif varie à chaque évaluation (basé sur les obligations corporatives canadiennes AA et AAA)

Historique des ratios de capitalisation et de solvabilité *(%)





Alain Vallée
Directeur de l'actuariat

La « Revue », une base d'évaluation spécifique à la gestion prudente dont s'est dotée le RRUQ

Le tableau ci-dessous compare les résultats de la Revue au 31 décembre 2010 à ceux du 31 décembre 2011. Contrairement à l'évaluation actuarielle, la Revue utilise, pour déterminer le taux de cotisation, un actif ajusté qui reconnaît les gains et pertes de placements progressivement sur 5 ans.

L'indexation sur les rentes procurées par le service antérieur au 1^{er} janvier 2005 continuera d'être versée normalement. Puisque la situation financière montre un déficit, avant même la constitution de la réserve pour indexation, en utilisant la valeur marchande des actifs, le régime n'indexera pas, pour la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, la portion des rentes constituée de la participation accumulée depuis le 1^{er} janvier 2005. Dès que la situation financière le permettra, la partie de l'indexation non payée sera rétablie rétroactivement au 1^{er} juillet 2009.

RÔLE DE LA DIRECTION DE L'ACTUARIAT

- Administrer et appliquer les dispositions du Régime
- Conserver, en collaboration avec les établissements, des données de participation fiables
- Offrir à la clientèle (employés, retraités et employeurs) un service de haute qualité et effectuer les calculs et le traitement des prestations à la retraite, à la cessation d'emploi, au décès et lors d'un partage des droits
- Indexer les rentes
- Maintenir une politique de financement optimale

REVUE - SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2011

(millions de \$)	2011	2010
Actif		
Valeur marchande	2 437,4 \$	2 415,5 \$
Ajustement	176,6 \$	80,9 \$
Valeur lissée de l'actif	2 614,0 \$	2 496,4 \$
Passif actuariel		
Participants actifs et invalides	1 547,5 \$	1 535,9 \$
Retraités et conjoints survivants	1 230,2 \$	1 048,9 \$
Participants inactifs avec droits acquis	54,3 \$	50,7 \$
Réserve pour indexation	121,0 \$	84,7 \$
Provision pour équité salariale	3,8 \$	18,1 \$
Total	2 956,8 \$	2 738,3 \$
Excédent (déficit)	(342,8 \$)	(241,9 \$)
Ratio	88,4%	91,2%
Excédent (déficit) sur valeur marchande	(519,4 \$)	(322,8 \$)
Moins : réserve pour indexation	121,0 \$	84,7 \$
Excédent (déficit) sur valeur marchande avant constitution de la réserve pour indexation	(398,4 \$)	(238,1 \$)
Cotisation requise à long terme en pourcentage de la masse salariale	19,0%	18,2%



L'indexation flexible des rentes

La rente acquise pour la participation effectuée depuis le 1^{er} janvier 2005 comporte une indexation flexible. Il s'agit d'une protection contre l'inflation qui est conditionnelle à la bonne santé financière du Régime. Cette mesure a été mise en place afin de répondre à l'un des objectifs de la politique de financement du RRUQ, qui est de stabiliser la cotisation afin de maintenir une équité entre les générations.

AVANT LA RETRAITE...

Vous êtes présentement à l'emploi? Alors le mécanisme d'indexation flexible n'a pour l'instant aucun impact sur la rente que vous recevrez au moment de votre retraite. Toutefois, il vous évite des hausses importantes du taux de cotisation pendant les années où la santé financière du Régime va moins bien.

UNE FOIS À LA RETRAITE...

L'objectif ultime du mécanisme d'indexation flexible est d'augmenter votre rente selon le plein IPC*, une fois par année, à compter de votre retraite. Cependant, lorsque la santé financière du Régime va moins bien, ce mécanisme donne la possibilité de suspendre temporairement l'indexation sur la partie de votre rente acquise depuis 2005. Il est à noter que l'IPC moins 3% est tout de même accordé sur cette portion de rente pendant ce temps. Et lorsque la santé financière du Régime se rétablit, votre rente est ajustée pour être remise au niveau où elle aurait été si l'indexation selon le plein IPC avait été accordée depuis le début de votre retraite, y inclus le cas échéant la rétroactivité pour les montants d'indexation non versés qui a priorité sur toute autre utilisation de la réserve. Rappelons que l'indexation selon le plein IPC a été allouée jusqu'au 30 juin 2009.

* IPC = indice des rentes utilisé aux fins du Régime de rentes du Québec

EXEMPLE

Ce qui suit constitue une illustration et ne doit en aucun cas être interprété comme une prévision de la situation financière.

Rose prend sa retraite le 1^{er} janvier 2012, après 35 ans de participation au Régime. Sa rente annuelle est de 50 000 \$.

La protection contre l'inflation est garantie pour la portion de sa rente reliée à la participation effectuée avant le 1^{er} janvier 2005, soit 40 000 \$.

La protection contre l'inflation est conditionnelle à la bonne santé financière du Régime pour la portion de sa rente reliée à la participation effectuée depuis le 1^{er} janvier 2005, soit 10 000 \$.

Si on suppose 2% d'inflation pour chacune des 6 prochaines années, voici les montants qui seront versés à Rose, ainsi que ceux qu'elle aurait reçus si la protection contre l'inflation avait été garantie sur la totalité de sa rente :

EXEMPLE ILLUSTRÉ

ANNÉE	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Réserve d'indexation	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Suffisante	Suffisante
Indexation accordée sur la rente acquise avant 2005	800 \$ (2%)	816 \$ (2%)	832 \$ (2%)	849 \$ (2%)	800 \$ (2%)	816 \$ (2%)
Indexation accordée sur la rente acquise à compter de 2005	0 \$ (0%)	0 \$ (0%)	0 \$ (0%)	0 \$ (0%)	1 040 \$ ⁽¹⁾ (10,4%)	204 \$ (2%)
Rétroactivité	-	-	-	-	2 040 \$ ⁽²⁾	-
Ce que Rose recevra	50 800 \$	51 616 \$	52 448 \$	53 297 \$	57 243 \$	56 307 \$
Ce qu'elle aurait reçu (si pleine indexation garantie)	51 000 \$	52 020 \$	53 060 \$	54 121 \$	55 203 \$	56 307 \$

⁽¹⁾ Indexation en 2017 : 200 \$ + 204 \$ + 208 \$ + 212 \$ + 216 \$ = 1 040 \$

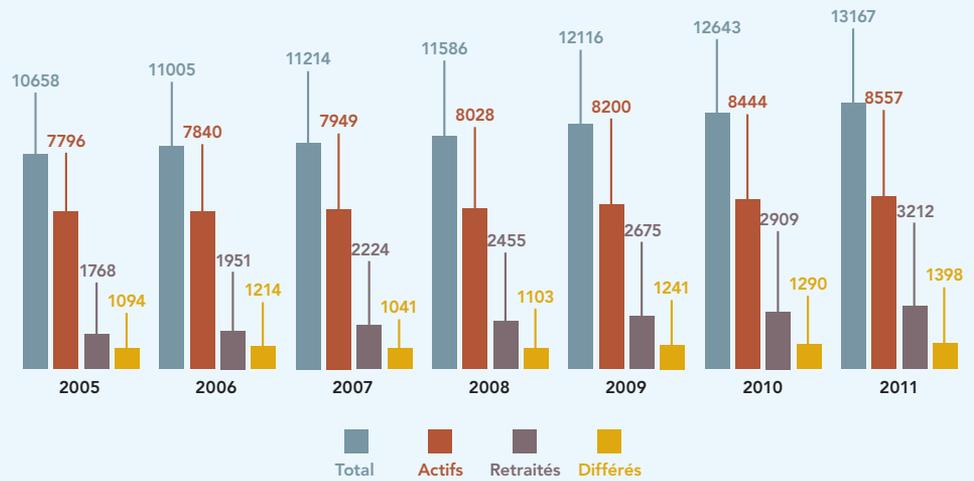
⁽²⁾ Ce montant inclut l'indexation de 2% qui n'avait pas été versée pour chacune des années de 2013 à 2016

- en 2013 : 200 \$
- en 2014 : 200 \$ + 204 \$ = 404 \$
- en 2015 : 200 \$ + 204 \$ + 208 \$ = 612 \$
- en 2016 : 200 \$ + 204 \$ + 208 \$ + 212 \$ = 824 \$

Profil des participants

Le nombre total de clients à servir a connu une croissance de 4,1%. Les participants actifs ont augmenté de seulement 1,3%, alors que le nombre de retraités a crû de 10,4%.

Ratios actifs — retraités

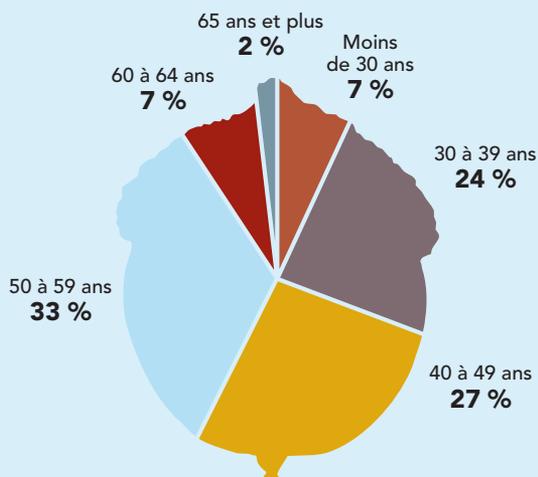


L'âge moyen des participants actifs s'est stabilisé depuis 2002. Cette tendance a aidé à maintenir le coût du Régime au même niveau.

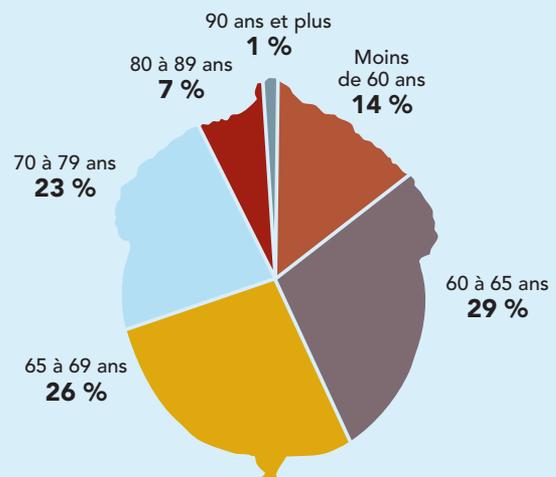
Évolution de l'âge moyen des participants actifs (au 31 décembre)



Ventilation des participants actifs par groupe d'âge (au 31 décembre 2011)



Ventilation des retraités par groupe d'âge (au 31 décembre 2011)



La répartition des participants actifs à travers les groupes d'âge est sensiblement la même qu'en 2010, ce qui explique la stabilité de l'âge moyen.

Le groupe de retraités âgés de 65 ans et moins représente 43% des 3 212 retraités. L'âge moyen des retraités s'élève à 67,2 ans.

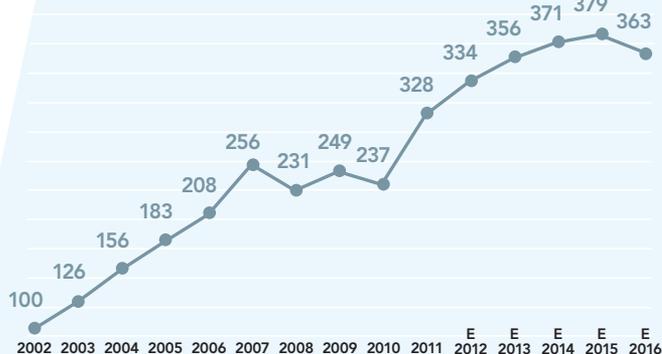
En 2011, seulement 43% des participants ayant atteint 65 ans dans l'année ont pris leur retraite. En effet, de plus en plus de personnes demeurent à l'emploi passé l'âge de 65 ans et cette tendance modifie légèrement la courbe des prévisions, en reportant quelques retraites après la date prévue.

Au cours des années, la maturité du Régime s'est accrue, ce qui signifie une augmentation du poids des obligations financières du Régime envers les retraités. Cette tendance se poursuivra au cours des dix prochaines années.

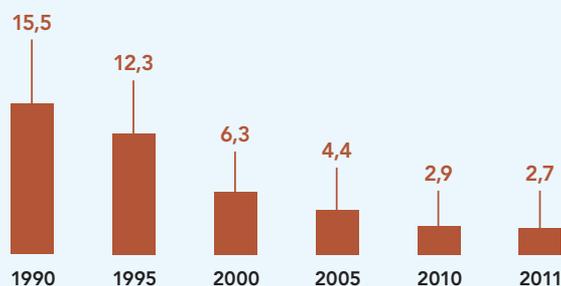
Les flux monétaires du Régime demeurant positifs en 2011, le risque de manquer de liquidité est nul.

La rente moyenne a connu une croissance de 6,6% entre 2010 et 2011. Cette augmentation s'explique par la croissance des salaires moyens des cinq meilleures années et par les années de participation des 328 nouveaux retraités de 2011.

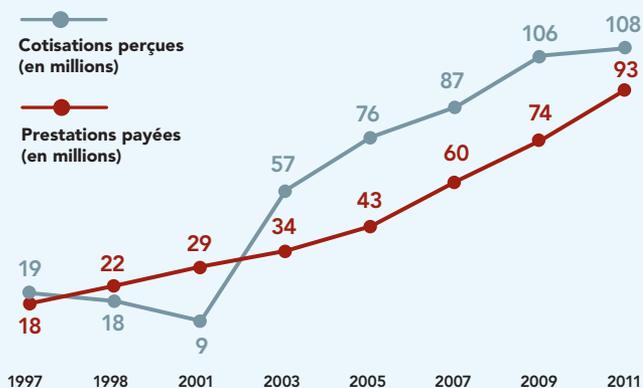
Nouveaux retraités (E=estimation)



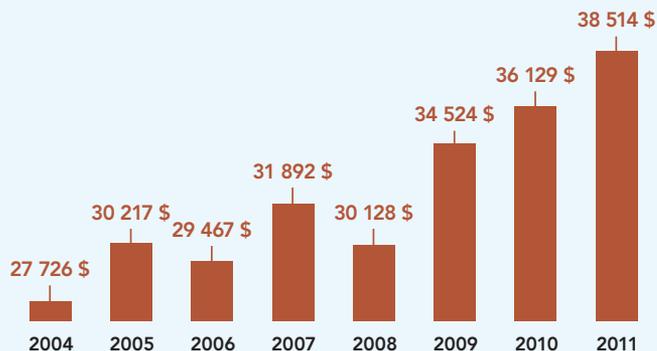
Ratio du nombre d'employés actifs par retraité



Flux monétaires



Rente annuelle moyenne des nouveaux retraités



Service à la clientèle

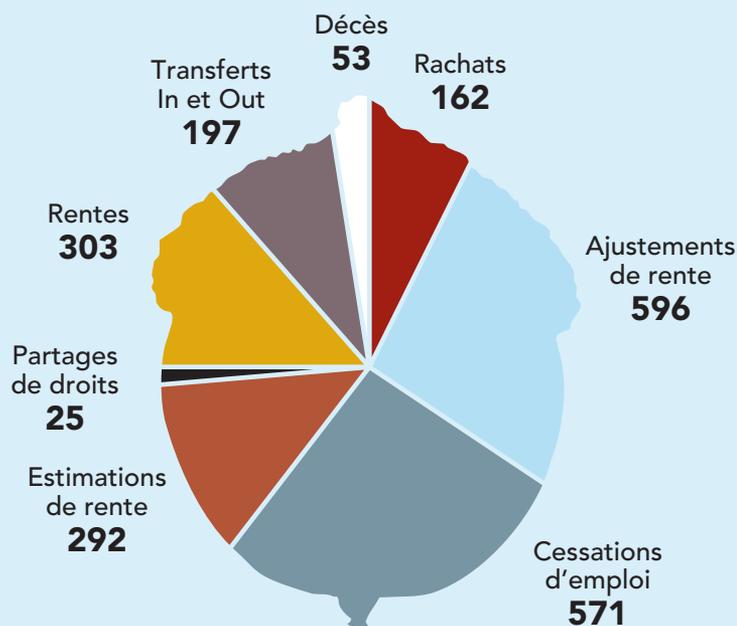
Le Secrétariat propose plusieurs services à l'intention des participants et des employeurs afin d'améliorer leur compréhension du Régime et des bénéfices qu'il procure. Cette année, une Webdiffusion éducative a été mise en place à l'intention des participants. De plus, le Régime offre désormais des séances de formation personnalisées à l'intention des nouveaux employés des différents services de ressources humaines à travers le réseau. En 2012, un sondage sera effectué auprès des participants actifs et retraités, l'un des objectifs étant de mesurer leur compréhension afin de cibler leurs besoins et de pouvoir y répondre.

Autre fait saillant pour 2011, la vaste opération d'équité salariale amorcée à la fin de l'année 2010, effectuée par les différents établissements de l'Université du Québec, nécessitera l'ajustement de plus de 700 rentes déjà en paiement.

En 2011, le Secrétariat a reçu 2 199 demandes de prestations diverses, qui se répartissent comme suit :

- Ajustements de rente : 596
- Cessations d'emploi : 571
- Décès : 53
- Estimations de rente : 292
- Partages de droits : 25
- Rachats : 162
- Rentes : 303
- Transferts avec le régime de retraite du nouveau (In) ou de l'ancien employeur (Out) : 197

Cette année encore, le Secrétariat a obtenu un excellent taux de satisfaction avec un pourcentage de 96,8%, tel que révélé par le sondage effectué auprès de ceux et celles ayant utilisé ses services. De plus, les délais de traitement des différentes demandes de prestations (rachat, estimation de rente, etc.) ont été inférieurs à ceux fixés par la politique en matière de service à la clientèle. Par exemple, les nouvelles rentes ont été payées en moyenne douze jours après la date de la retraite, alors que le délai prévu est d'un mois.





Sylvie Bombardier
Conseillère juridique

Gouvernance

OBJECTIF DE LA GOUVERNANCE AU RRUQ

Pour favoriser la saine gestion du régime de retraite, le Comité de retraite qui administre le régime a mis en place des règles de gouvernance qui le guident dans l'exercice de ses fonctions et lui permettent de démontrer qu'il s'est acquitté de ses obligations.

La bonne gouvernance du RRUQ permet de REGARDER LOIN DEVANT avec l'assurance que l'administration du Régime sera perpétuée en conformité avec des normes de diligence bien établies.

Les règles de gouvernance du RRUQ visent d'abord et avant tout à nommer des responsables, identifier les responsabilités qui leur sont précisément attribuées, définir des règles permettant de livrer ce qui a été promis, mettre en place des procédures de reddition de compte et de surveillance tout en s'assurant que les dirigeants et membres des comités sont bien informés et qu'ils ont accès à toutes les ressources nécessaires pour exercer leurs fonctions.

LA GOUVERNANCE DANS TOUS LES SECTEURS D'ADMINISTRATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Les règles de gouvernance proviennent de plusieurs sources, dont la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, le Code civil du Québec, le Texte du Règlement du régime, le Règlement intérieur du Comité de retraite, les politiques, directives et autres normes qui s'appliquent dans le cadre des opérations d'administration du Régime. Ces règles visent entre autres le fonctionnement du Comité de retraite, les placements, la déontologie, la gestion des risques, les contrôles internes, les délégations et la surveillance des intervenants qui exercent des fonctions pour le Comité de retraite, les services rendus par le Comité de retraite et les informations transmises aux participants.

Des recommandations en matière de gouvernance peuvent également être communiquées par des organismes tels que la Régie des rentes du Québec, l'Agence de revenu du Canada ou l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (ACOR). Le Secrétariat du Régime accorde une très grande importance à toute communication qui concerne la gouvernance d'un régime de retraite et veille à ce que les normes de gouvernance du RRUQ respectent les standards établis pour chacun des secteurs d'opération du régime de retraite.

LES RÈGLES EN PLACE AMÉLIORÉES CONSTAMMENT

Le Règlement intérieur du Comité de retraite qui contient plusieurs règles de gouvernance est révisé constamment. Au cours de l'année 2011, des modifications ont notamment été apportées afin de préciser les délégations de pouvoirs et mandats permanents du Comité d'éthique et de déontologie ainsi que les mandats permanents du Comité de vérification.

De plus, l'ACOR a publié la version définitive de la ligne directrice numéro 6 relative aux pratiques prudentes de placement des régimes de retraite, un questionnaire d'autoévaluation sur les pratiques prudentes de placement, la ligne directrice numéro 7 sur la politique de financement des régimes de retraite ainsi que la ligne directrice numéro 5 sur les dispositions relatives aux dépositaires des caisses de retraite. Bien que ces lignes directrices n'aient pas force de loi, le Secrétariat considère la communication de ces documents comme une occasion de réviser les pratiques du RRUQ et de recommander, au besoin, des améliorations aux normes actuelles.

L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE LORS DE PÉRIODES ÉCONOMIQUES MOINS PROSPÈRES

Le Comité de retraite est l'administrateur et le fiduciaire du Régime. Il vise essentiellement à ce que la caisse de retraite soit en mesure de payer les prestations promises aux membres du Régime et à leurs survivants au meilleur coût possible. À cette fin, le Comité de retraite tient compte d'un niveau de risque acceptable et du meilleur intérêt des membres du Régime. Afin d'accomplir ses fonctions, le Comité de retraite peut déléguer certaines de ses fonctions à d'autres intervenants tout en conservant son rôle fiduciaire de surveillance. Le Comité de retraite doit alors choisir des intervenants compétents, les informer correctement des tâches à effectuer en leur donnant des instructions claires et précises. Il doit aussi effectuer un suivi adéquat et prendre connaissance de tous les rapports nécessaires.

Le RRUQ a instauré plusieurs règles entourant les délégations dans le Règlement intérieur du Comité de retraite de même que dans d'autres documents tels que dans l'Énoncé de la politique de placement, le Guide de gestion de l'actif ou la Politique d'achat et de location de biens et de services. Les normes de délégation sont essentielles pour assurer la bonne administration du Régime, particulièrement lorsque la conjoncture économique affecte tout un chacun, d'une manière ou d'une autre, incluant ainsi l'ensemble des intervenants susceptibles de collaborer avec le Comité de retraite dans l'administration du Régime.

Certaines dispositions précisent comment les fonctions du Comité de retraite peuvent être déléguées et comment un mandat ou un contrat peut être accordé. De plus, des règles établissent les suivis requis tant à l'étape de la sélection du délégué, mandataire ou prestataire de services que lors de l'exécution des fonctions pour le Comité de retraite, assurant ainsi la qualité des intervenants tout en permettant au Comité de retraite d'agir lors de situations inadéquates.

RÉSUMÉ DES ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2011

Présentation WEB des assemblées annuelles

Dans un souci de transparence et d'accessibilité auprès du plus grand nombre possible de participants actifs, non actifs ou bénéficiaires, le RRUQ a innové en diffusant électroniquement la séance de l'assemblée annuelle qui a eu lieu le 16 mai 2011. En plus d'éviter des déplacements, la présentation demeure disponible pour consultation ultérieure.

Colloque du RRUQ

Au mois de novembre, le colloque destiné aux employeurs participants, aux représentants des employeurs qui exercent des pouvoirs délégués par le Comité de retraite, aux représentants des associations syndicales et des syndicats représentant des participants actifs ou des participants non actifs du Régime et aux employés du Secrétariat, a permis aux invités de réfléchir aux modalités d'administration du Régime ainsi qu'à l'environnement économique, social et politique dans lequel doit évoluer le Régime.

Formations des membres des comités suivies au cours de l'année 2011

Le Comité de retraite encourage ses membres à acquérir des connaissances suffisantes pour comprendre les recommandations des experts. Réciproquement, chacun des membres du Comité doit chercher à parfaire ses compétences afin d'être en mesure de comprendre les questions débattues aux réunions du Comité et les défis auxquels le Régime est confronté.

À cette fin, comme chaque année, le Secrétariat a offert une formation initiale à tout nouveau membre de comités ainsi qu'un rappel sur les normes de délégation qui a été proposée aux membres du Comité de retraite. De plus, ils ont pu bénéficier de plusieurs formations présentées par d'autres organismes dont la Régie des rentes du Québec, International Foundation of Employee Benefit Plans (IFEBC) et l'Institut Canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA).



Structure de gouvernance du RRUQ

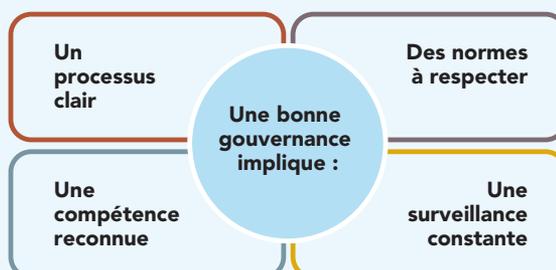
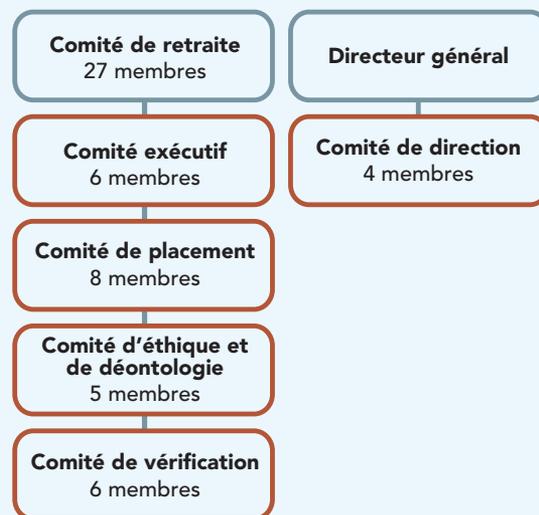
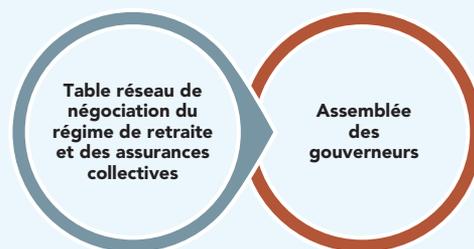
COMPOSITION DU COMITÉ DE RETRAITE

- Au moins 25 personnes ; (actuellement 27)
- Pour chaque établissement ou autre unité qui compte au moins 50 participants: 1 représentant désigné par les employeurs et 1 par les employés ;
- 1 indépendant choisi par les autres membres du Comité de retraite ;
- + 2 personnes désignées en assemblée annuelle (1 membre par le groupe des participants actifs et 1 membre par groupe des participants non actifs et bénéficiaires) ;
- + 2 autres personnes désignées par l'Assemblée des gouverneurs ;
- + 2 personnes additionnelles sans droit de vote (1 membre par le groupe des participants actifs et 1 membre par groupe des participants non actifs et bénéficiaires)

INDÉPENDANCE DU COMITÉ DE RETRAITE

Chaque membre du Comité de retraite agit à titre de fiduciaire, sans représenter aucun intérêt autre que celui des participants et bénéficiaires du Régime.

La gouvernance d'une caisse de retraite nécessite la mise en place d'un ensemble de structures de prises de décisions, de politiques et de marches à suivre pour permettre à la caisse d'atteindre ses objectifs.

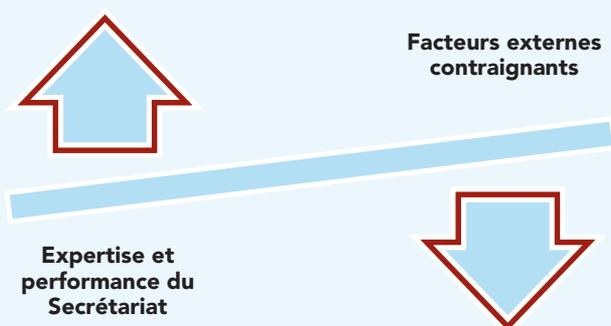


Les personnes au Secrétariat

Le Secrétariat continue de mettre l'accent sur l'évolution de ses employés et de ses systèmes informatiques. Cette année, trente-et-une formations ont été suivies par le personnel. De plus, nous remettons constamment en question nos façons de faire et ceci dans le but d'améliorer nos capacités internes à répondre aux besoins de nos clientèles. Le développement des compétences et les directives claires en matière de performance et d'évaluation du rendement favorisent le leadership au sein des directions.

Nos plans d'affaires annuels font en sorte de maintenir l'engagement et la mobilisation des employés. En plus d'innover, nous exploitons le potentiel individuel de chacun pour qu'ils contribuent efficacement à la réalisation des objectifs du Secrétariat.

En réagissant rapidement aux facteurs externes qui influencent le milieu de la retraite, le Secrétariat joue un rôle proactif dans la recherche de l'équilibre à long terme du RRUQ et de la satisfaction de nos clientèles.



Viser un haut niveau de performance pour nos ressources humaines et technologiques demeure à long terme un excellent moyen pour pallier la croissance de nos clientèles.



Julie LeBel
Directrice des
services administratifs

Les technologies de l'information

Le projet de développement du nouveau système de gestion des prestations, lancé en 2009, a été réalisé entièrement par le personnel du Secrétariat appuyé par des experts externes pour assurer la validité des calculs de prestations produits par le système. Ce projet s'est déroulé dans les délais prévus, avec un budget largement en dessous des prévisions (inférieur de plus de 25%), le tout sans occasionner de retard dans les opérations courantes et sans créer aucun préjudice à nos clientèles. Toutes les précautions ont été prises pour assurer la sécurité et la validité des données des participants. Depuis décembre dernier, le système est opérationnel et sert à la gestion et aux calculs des prestations. Les participants peuvent d'ailleurs le constater en utilisant les nouvelles pages de projection de rente qui ont été ajoutées au Profil personnel.

Au cours des années à venir, le RRUQ continuera d'améliorer sa performance opérationnelle, les services à la disposition des participants et de divers intervenants auprès du Régime, en bâtissant sur ce nouveau système, pour lequel il aura le plein contrôle. Ce dernier devrait également permettre au Régime de dégager des économies opérationnelles intéressantes.

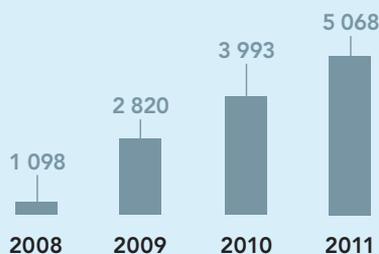
FAITS SAILLANTS 2011 SUR L'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE

- 25 % de hausse des inscriptions au Profil personnel
- 41 % de nouvelles inscriptions au relevé personnel électronique.
- 4 % de pages consultées en plus sur notre site Internet (www.rruq.ca)

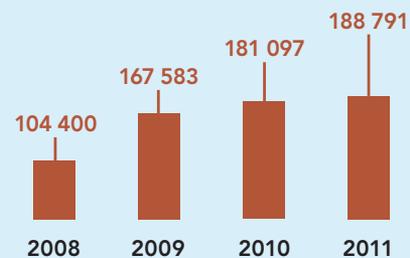
Les services en ligne du RRUQ ont continué à prendre de l'ampleur en 2011. La diffusion de l'assemblée annuelle en ligne a connu un grand succès d'audience. Son retour est donc assuré pour la prochaine assemblée annuelle. Le Profil personnel a vu son nombre d'inscrits augmenter de plus de 25 %, pour un total de 5 000 participants. Par le biais de celui-ci, plus de 1 600 participants actifs recevront leur relevé annuel et plus de 200 retraités recevront leur avis de dépôt.

L'univers informatique du RRUQ s'élargit constamment. L'année 2011 a été marquée surtout par le succès de l'implantation du nouveau système de gestion des prestations et ceci, en toute sécurité pour nos participants.

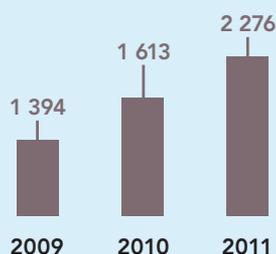
Nombre de participants inscrits au Profil personnel



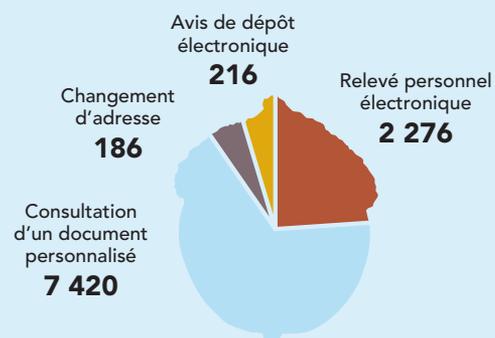
Nombre de pages consultées sur le site Internet



Relevés personnels électroniques



Services les plus utilisés





Volet éducatif: La politique de financement du RRUQ

La politique décrit les procédures utilisées pour établir le taux de cotisation visant à assumer le financement du Régime. Elle relève du Comité de retraite. Elle a été adoptée en 2005 et doit être révisée minimalement aux cinq ans. La politique a fait l'objet d'une révision complète en 2007, et aussi en 2011, afin de s'harmoniser aux nouvelles règles de financement émises par le gouvernement en juillet 2010 pour les régimes de retraite du secteur universitaire.

*Minimiser la volatilité
du taux de cotisation
afin de maintenir une équité
entre les générations.*

OBJECTIFS DE FINANCEMENT

- Assurer la pérennité du Régime dans sa forme actuelle incluant le versement de la pleine indexation
- Minimiser la volatilité du taux de cotisation afin de maintenir une équité entre les générations (le niveau actuel visé est égal à 18,1 % des salaires)

OUTILS POUR STABILISER LA COTISATION

- Financement du Régime sur une base d'évaluation appelée « base Revue », moins volatile, donc plus conservatrice que la base de capitalisation utilisée dans l'évaluation actuarielle présentée à la RRQ
- Lissage sur cinq ans du rendement réel de l'actif par rapport au rendement requis par l'évaluation (sur base Revue)
- Marge de sécurité minimale de 50 points de base dans le taux d'actualisation du passif (sur base Revue)
- Taux de cotisation devant tendre vers la cotisation requise sur base Revue, avec un maximum d'écart de 0,5 % des salaires admissibles
- Clause d'indexation flexible pour le service à compter de 2005
- Financement de la pleine indexation sur base Revue
- Depuis avril 2011 il est prévu, sur base Revue, que la cotisation soit ajustée pour tenir compte d'un amortissement sur 20 ans du surplus qui excède 15 % du passif plein IPC ou de la portion de déficit excédant 10 % du passif plein IPC

GESTION DES RISQUES ET PARTAGE DES COÛTS

- Minimalement aux cinq ans, le Comité doit procéder à une étude stochastique de projection de l'actif et du passif (aussi appelée « investissement guidé par le passif »)
- Les cotisations sont partagées également entre l'employeur et les employés



Gilles Picard
Président

Rapport des comités

Le Comité de retraite ainsi que les comités auxquels sont déléguées différentes responsabilités traitent chaque année tous les dossiers qui permettent de confirmer que le rôle de fiduciaire est exercé dans le respect d'une entière gouvernance. On décrit ci-dessous les principales activités de ces comités en 2011.

COMITÉ DE RETRAITE

Au cours des sept réunions du Comité tenues en 2011, plusieurs dossiers ont été traités. On compte parmi ceux-ci la Revue de la situation financière du RRUQ, l'accessibilité des documents de réunions du Comité de retraite aux présidents de syndicats des établissements, une entente sur les remboursements de frais de déplacements et de séjours des membres de comités, la participation des membres aux différents comités du RRUQ ainsi que des modifications au Règlement intérieur. Le comité s'est penché aussi sur le prolongement des mesures d'allègement de la RRQ. Quelques modifications au texte du Régime ont été discutées et recommandées à la Table réseau.

Parmi ces réunions, deux ont été tenues afin de procéder au choix de l'auditeur externe et reconduire le mandat du gardien de valeurs pour trois ans. De plus, un sondage effectué sur les services fournis par le Secrétariat au Comité de retraite et aux sous-comités a révélé un taux de satisfaction totale de 96,5%.

Les membres ont pu bénéficier de formations à la fin des réunions sur différents sujets, notamment la délégation de pouvoirs donnée par la conseillère juridique ou encore l'historique et l'environnement des régimes de retraite à prestations déterminées, présentée par l'actuaire principal de Mercer.

COMITÉ EXÉCUTIF

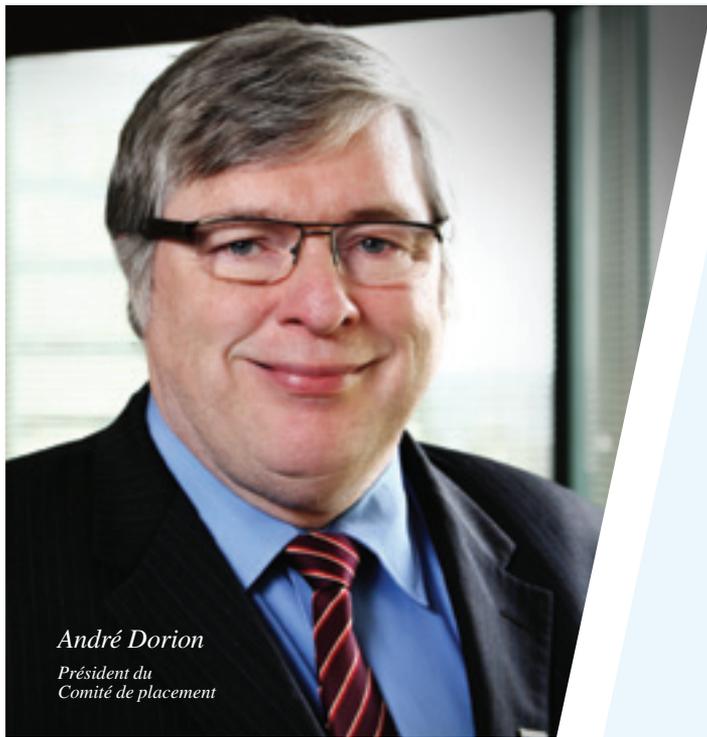
Le Comité exécutif a traité différents dossiers en 2011, au cours des sept réunions qu'il a tenues. Il a finalisé le dossier de l'équité salariale, en tenant compte de l'importance d'agir de façon équitable entre tous les participants. Il a travaillé, entre autres, sur la Revue de la situation financière du RRUQ et la participation des membres à différents comités. Il a recommandé au Comité de retraite différentes modifications au texte du Régime, entre autres, la modification portant sur la rémunération des membres externes, le taux d'intérêt et les congés parentaux.

Les membres ont pris connaissance des résultats du rapport des tests d'intrusion informatique au Secrétariat qu'ils ont accueillis avec grande satisfaction. Le comité, en collaboration avec une firme externe, a développé une nouvelle formule pour le déroulement des assemblées annuelles qui fut très appréciée des participants.

Les membres ont également discuté et approuvé des modifications au Règlement intérieur, à la mise à jour des résultats de l'étude actif/passif de 2009, à la Politique de financement et au Plan de continuité des affaires. Ils ont recommandé le renouvellement du mandat confié aux actuaires externes de la firme Mercer pour 2012.



André G. Roy
Vice-président



André Dorion
Président du
Comité de placement

COMITÉ DE PLACEMENT

Au cours des cinq réunions du Comité de placement en 2011, les membres ont examiné et commenté les différents rapports, notamment l'analyse trimestrielle des résultats, le suivi des gestionnaires et celui de la conformité de la Politique de placement et du Guide de gestion de l'actif. Ils ont également rencontré les gestionnaires de portefeuille et ils ont fait la révision annuelle de leur performance. Ils ont procédé à l'embauche d'un nouveau gestionnaire en actions de pays émergents. La révision des barèmes de la structure de gestion et de la Politique de placement et la consolidation des investissements en placements privés et en immobilier avec trois nouveaux fonds ont fait partie de leurs travaux durant l'année. Les mandats du gardien de valeurs et du gestionnaire d'exercice des droits de vote ont été évalués, renégociés et reconduits. Les membres ont procédé à l'autoévaluation du Comité de placement. Finalement, une séance de mise à niveau des connaissances des membres sur les placements alternatifs a eu lieu.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

En 2011, le Comité de vérification a tenu quatre réunions. Dans le respect de leur mandat, les faits marquants des activités des membres ont trait aux points suivants: recommander l'approbation des états financiers 2011 au Comité de retraite, recevoir les commentaires des auditeurs externes pour 2011, analyser et discuter du rapport des auditeurs sur les taux de rendement, procéder à un appel d'offres pour les services d'un auditeur externe, requis tous les quatre ans, approuver le plan de vérification externe pour 2011, recevoir et discuter du résultat de la vérification annuelle des données des établissements, approuver le processus de vérification annuelle des données des établissements pour 2011, analyser et questionner les résultats de la vérification des rentes de 2011, constater les résultats des tests d'intrusion informatique et prendre connaissance des travaux spéciaux effectués par le Secrétariat au cours de l'année 2011.



Normand Trudel
Président du
Comité de vérification



Jacques Plamondon
Président du
Comité d'éthique et de déontologie

COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Trois réunions ont eu lieu en 2011. Au cours de ces réunions, les membres ont recommandé des modifications à apporter au Règlement intérieur afin de préciser les délégations de pouvoirs et mandats permanents du Comité d'éthique et de déontologie. Le Comité a également commencé une démarche visant à préserver et réitérer les valeurs ciblées dans l'Énoncé de valeurs du Comité de retraite. De plus, lors du colloque du RRUQ, deux membres du Comité ont eu l'occasion de présenter un document démontrant la valeur ajoutée du Comité d'éthique et de déontologie dans la gestion d'un régime de retraite. Enfin, comme chaque année, le Comité a analysé les déclarations d'intérêts et d'antécédents judiciaires des membres des comités et des employés du Secrétariat, de même que toute déclaration d'avantages ou de cadeaux qui lui a été transmise en cours d'année.

SYNTHÈSE DES RÉUNIONS POUR 2011

Note: Certaines réunions ont dû être déplacées, entraînant des contraintes d'agenda pour quelques membres.

	NOMBRE DE RÉUNIONS	DOSSIERS TRAITÉS
comité de retraite	7	71
comité exécutif	7	64
comité de placement	5	39
comité de vérification	4	28
comité d'éthique et de déontologie	3	14

Nom	Prénom	Établissement	Désigné par:	Comité de retraite		Comité exécutif		Comité de placement		Comité de vérification		Comité d'éthique et de déontologie		A assisté à	Total	%
				A assisté à	Total	A assisté à	Total	A assisté à	Total	A assisté à	Total					
Arbour	Claude	UQTR	Corporation	4	7									4	7	57
Arcand	Onil	UQAT	Employés	7	7				4	4				11	11	100
Bédard	Raynald	Membre externe							4	4				4	4	100
Bélanger	Michel	Membre externe							4	4				4	4	100
Bellavance	André	UQAT	Corporation	6	7									6	7	86
Bérubé	Diane	UQAR	Employés	6	7									6	7	86
Castonguay	Andrée	UQAC	Employés	7	7							3	3	10	10	100
Ciamarro	Robert	Membre externe						5	5					5	5	100
Demers	Marc	ENAP	Employés	3	7				2	4				5	11	45
Dorion	André	UQAC	Corporation	7	7			5	5					12	12	100
Dufour	Mathieu	Assemblée annuelle	Participants actifs (non-votant)	4	7			4	5					8	12	67
Dupont	Yves	UQO	Corporation	4	7				4	4				8	11	73
Gaucher	Bernard	UQTR	Employés	5	7	4	7							9	14	64
Goyette	Monique	UQAM	Corporation	7	7	7	7							14	14	100
Grand-Maître	Hélène	Assemblée annuelle	Membres inactifs (votant)	6	7									6	7	86
Jutras	Magalie	Membre externe										3	3	3	3	100
Lafamme	Louise	ENAP	Corporation	4	7									4	7	57
Lavoie ⁽¹⁾	Jean	INRS	Corporation	2	7			3	5					6	12	50
Le Berre	Nicolas	INRS	Employés	6	7							3	3	9	10	90
Lemieux	Michel		Membre externe					4	5					4	5	80
Lizée	Michel	UQAM	Employés	7	7	7	7	5	5					19	19	100
Maheu	Claude		Assemblée des gouverneurs	5	7									5	7	71
Marchildon	Allison	Membre externe										3	3	3	3	100
Miresco ⁽²⁾	Edmond	ETS	Corporation	0	1									0	1	0
Picard	Gilles	ETS	Employés	7	7	7	7							14	14	100
Plamondon	Jacques	Membre externe										3	3	3	3	100
Potvin ⁽³⁾	Serge	UQAC	Employés	1	1									1	1	100
Régimbald	André	UQO	Membres actifs (votant)	5	7									5	7	71
Roberge	Clément		Assemblée des gouverneurs	7	7			5	5					12	12	100
Roy	André G.	UQ	Corporation	6	7	2	2							8	9	89
Shaneen	Antoine	UQO	Employés	7	7			5	5					12	12	100
Taboubi	Zaki	UQ	Employés	7	7									7	7	100
Trudel	Normand	ETS	Corporation	7	7				4	4				11	11	100
Turcotte	Michel		Membre indépendant désigné par le CR	7	7									7	7	100
Viel	Marjolaine	UQAR	Corporation	6	7									6	7	86
Vignola	Florent	Assemblée annuelle	Participants non actifs et bénéf. (non-votant)	6	7									6	7	86

⁽¹⁾ Absence prolongée justifiée

⁽²⁾ Remplace Normand Trudel - fin 2011-12-09

⁽³⁾ Remplace Andrée Castonguay - fin 2011-12-09

	2011	2010	2009	2008	2007
Frais d'administration	4 350 141	4 230 946	4 340 256	4 387 096	4 310 184
Frais de gestion - placements traditionnels	8 901 077	6 334 219	5 663 254	5 017 836	6 788 764
Frais de gestion - placements alternatifs	8 362 096	8 065 486	8 490 420	9 002 936	8 638 217
Revenus de prêt de titres	(294 782)	(303 589)	(336 086)	(376 671)	(364 047)
Frais totaux d'administration et de gestion	21 318 532	18 327 062	18 157 844	18 031 197	19 372 518
Actif net de fin (en milliers de dollars)	2 437 000	2 416 000	2 156 000	1 858 000	2 256 000
% Frais d'administration sur actif net au 31 décembre	0,17%	0,16%	0,19%	0,22%	0,17%
% Frais de gestion - placements traditionnels sur actif net au 31 décembre	0,37%	0,26%	0,26%	0,27%	0,30%
Sous-total	0,54%	0,42%	0,45%	0,49%	0,47%
% Frais de gestion - placements alternatifs sur actif net au 31 décembre	0,34%	0,33%	0,39%	0,48%	0,38%
% Frais totaux d'administration et de gestion sur actif net au 31 décembre	0,88%	0,75%	0,84%	0,97%	0,85%
% Frais d'administration sur actif net au 31 décembre	0,17%	0,16%	0,19%	0,22%	0,17%
% Frais de gestion - placements traditionnels sur actif net au 31 décembre	0,37%	0,26%	0,26%	0,27%	0,30%
Frais d'administration et placements traditionnels	0,54%	0,42%	0,45%	0,49%	0,47%

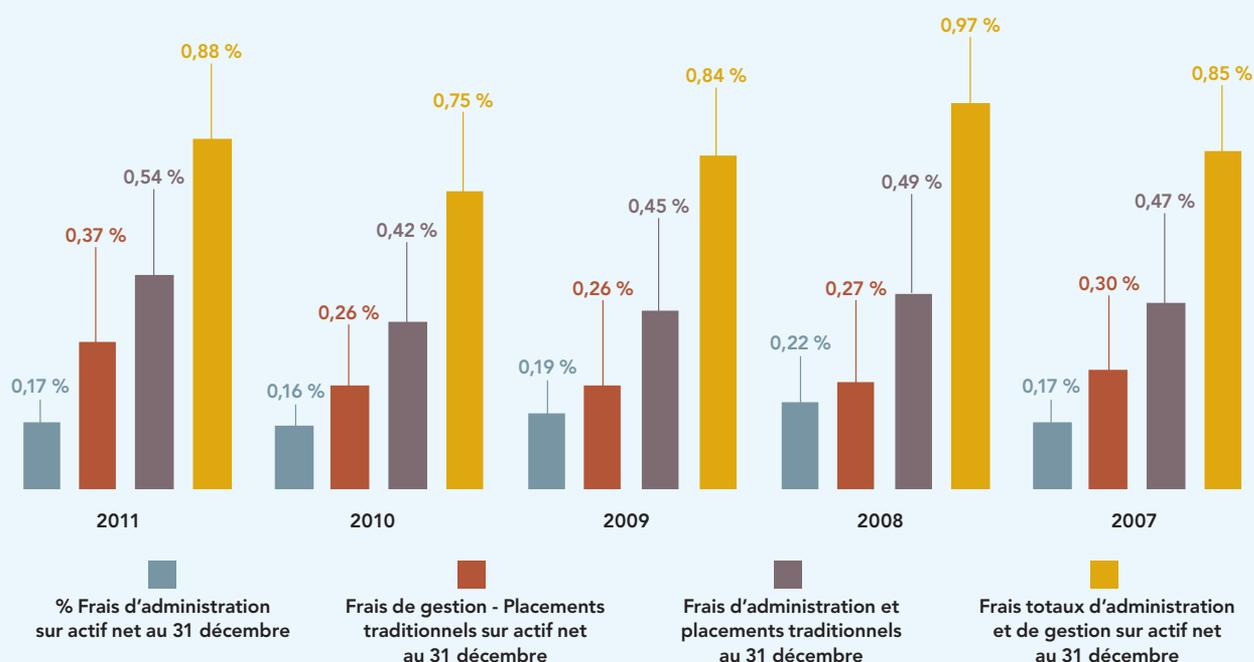
Note 1 : L'augmentation des frais de gestion – placements traditionnels provient :

- D'un reclassement des frais de gestion des placements alternatifs aux placements traditionnels pour 1 829 000 \$ (0,08 %) et;
- Des frais de gestion basés sur la performance pour le mandat du gestionnaire Gresham en commodités avec 584 000 \$ (0,02 %) de plus en 2011.

Note 2 : Quant à l'augmentation des frais totaux d'administration et de gestion, elle s'explique essentiellement par l'embauche de trois nouveaux gestionnaires (BlackRock, CS McKee et Comgest) pour 1 350 000 \$ (0,06 %) et qui s'ajoute aux frais de gestion basés sur les performances de Gresham.

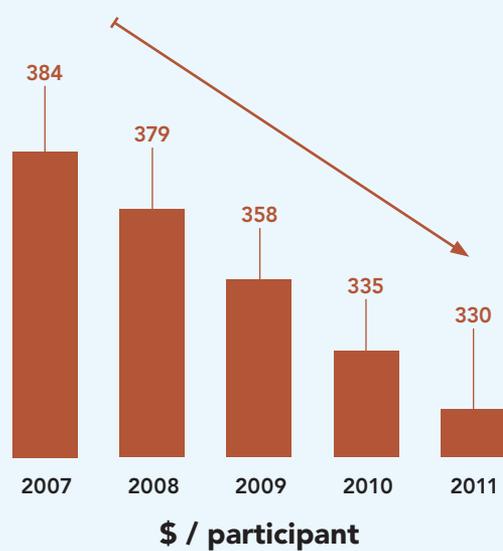
Frais d'administration et de gestion

Ces tableaux présentent les coûts totaux d'administration du Régime et de gestion des différents portefeuilles confiés à des firmes d'experts externes.





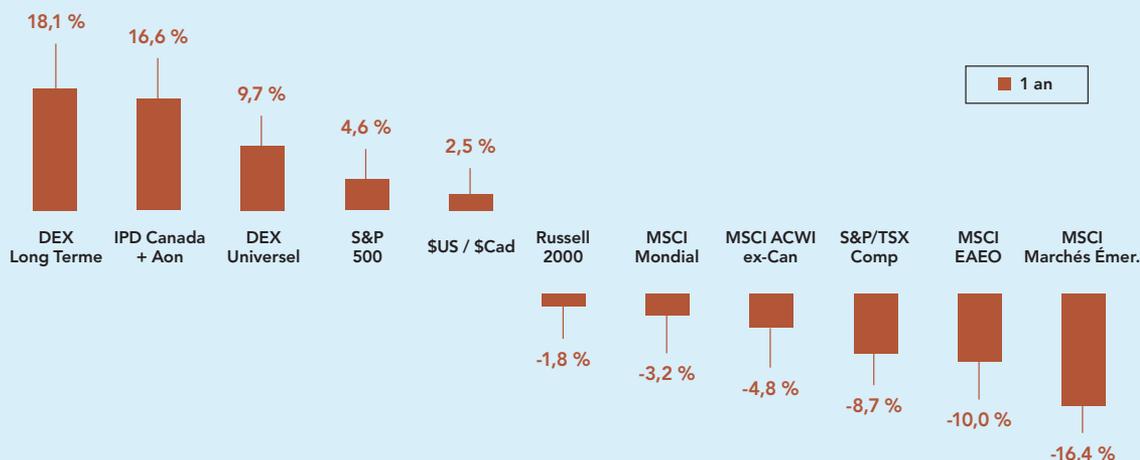
Coût des frais d'administration (5 ans)



GESTION DES DÉPENSES

En 2011, le coût des frais d'administration (Secrétariat et comités) correspond à 330\$ par participant, comparativement à 335\$ en 2010, soit une nouvelle diminution de 1%. On note pour les cinq dernières années une baisse de près de 14%.

Rendements des indices de marché au 31 décembre 2011



Les placements

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2011

Malgré un début d'année encourageant, plusieurs événements marquants de nature macro-économique et géopolitique expliquent la grande volatilité des marchés financiers encourue en 2011. Soulignons entre autres, le printemps arabe, le tsunami au Japon, les difficultés des politiciens à relever le plafond de la dette américaine et par conséquent la perte de sa cote de crédit AAA et bien sûr la crise de la dette sur plusieurs des pays de la zone euro. Ces facteurs ont alimenté en grande partie l'environnement d'incertitude à la source des inquiétudes des investisseurs. Le graphique sur les rendements des indices en 2011, présenté ci-dessus, démontre bien les écarts importants entre les marchés boursiers et obligataires.

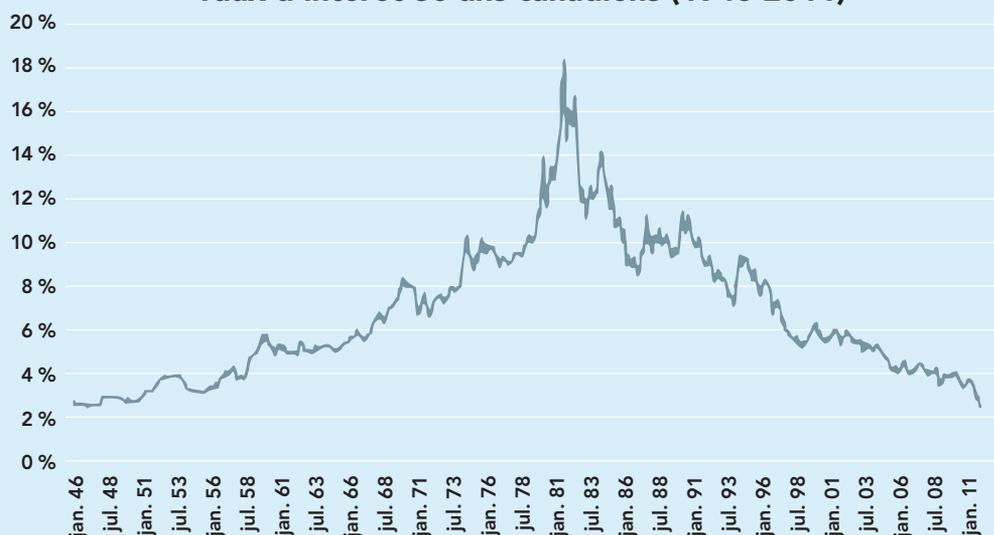
La Politique de placement et le Guide de gestion de l'actif sont les outils de gestion qui permettent aux instances décisionnelles de maintenir l'accent sur les objectifs à long terme.

Malgré tout, la Caisse demeure bien diversifiée à travers différentes classes d'actifs, ce qui a permis de dégager un rendement positif de l'ordre de 1,2%, mais 131 points centésimaux en deçà de notre portefeuille de référence à 2,5%, ce qui place tout de même le résultat de la Caisse au-dessus de la grande majorité des médianes publiées. Cet équilibre permet d'obtenir une bonne protection du capital malgré un environnement hostile. À la fin de l'année 2011, les actifs totalisaient 2,42 G\$.



Louis Langlois
Directeur des placements,
de la comptabilité et du contrôle

Taux d'intérêt 30 ans canadiens (1946-2011)



La valeur retranchée découle principalement d'un positionnement très conservateur de nos gestionnaires en obligations qui anticipaient une hausse des taux d'intérêt dans un contexte d'une reprise économique modérée. Par contre au 2^e semestre de 2011, les investisseurs cherchaient plutôt à protéger leur capital en achetant massivement des obligations souveraines de pays refuges comme les États-Unis et le Canada au détriment des actions. Cette situation poussait les taux d'intérêt à des niveaux historiquement bas comme on peut le constater sur le graphique ci-haut.

Le Régime de retraite de l'Université du Québec demeure convaincu qu'une approche favorisant une discipline à long terme permettra d'engendrer les rendements nécessaires pour atteindre ses objectifs. À cet égard, le RRUQ s'est doté d'une politique de placement qui préconise des investissements et stratégies permettant de réduire le niveau de risque en période de forte volatilité en maintenant les placements comme l'immobilier et les infrastructures.

PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE

Année	Rendement annuel (%)	Rendement annualisé (%)								
		2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans
2011	1,17	6,49	9,42	1,81	2,20	4,16	5,36	6,11	7,09	5,59
	2,47	6,73	7,96	1,37	1,96	3,92	5,16	5,81	6,63	5,11
2010	12,10	13,80	2,02	2,46	4,77	6,07	6,83	7,85	6,09	
	11,16	10,81	1,01	1,83	4,21	5,62	6,29	7,16	5,41	
2009	15,52	-2,67	-0,57	3,02	4,91	5,98	7,26	5,37		
	10,46	-3,72	-1,11	2,54	4,54	5,50	6,60	4,71		
2008	-18,00	-7,75	-0,84	2,41	4,17	5,94	3,99			
	-16,07	-6,43	0,03	3,11	4,54	5,97	3,92			
2007	3,77	9,04	10,28	10,59	11,51	8,19				
	4,33	9,21	10,44	10,44	11,03	7,68				
2006	14,57	13,69	12,96	13,53	9,10					
	14,32	13,63	12,55	12,78	8,37					
2005	12,82	12,16	13,19	7,77						
	12,94	11,68	12,26	6,93						
2004	11,51	13,37	6,14							
	10,43	11,93	5,00							
2003	15,26	3,55								
	13,45	2,38								
2002	-6,98									
	-7,60									

Rendements des placements par catégorie

REVENUS FIXES

Pour l'année 2011, le portefeuille de revenus fixes retranche 250 points centésimaux à son indice de référence représenté par une combinaison des indices DEX Univers et Long Terme, respectivement 62,5% et 37,5% au 31 décembre 2011.

Rappelons que la classe d'actif « Revenus fixes » regroupe, en plus des différents mandats en obligations canadiennes (actuellement avec les firmes Addenda, Canso, PH&N et PIMCO), les hypothèques indexées et le mandat en dettes de pays émergents avec la firme Ashmore.

Dans un contexte financier et économique propice aux titres à revenu fixe, les indices DEX Univers et Long Terme ont affiché des rendements respectifs de 9,7% et de 18,1% en 2011. Par contre, nos gestionnaires adoptant une approche plus défensive, afin de protéger le capital contre une hausse anticipée des taux d'intérêt, ont dégagé un rendement de 10,3%, mais sous-performé l'indice de référence par 250 points centésimaux.

Quant au programme d'allongement de la durée du portefeuille obligataire, la baisse des taux généralisée en 2011 a par conséquent limité le transfert à 36 M\$. D'ailleurs, aucune autre transaction ne fut effectuée depuis le 1^{er} septembre 2011 en raison de la baisse soutenue des taux d'intérêt à long terme à un niveau inférieur à 3,25%, seuil auquel s'arrête temporairement le plan de transition.

Rappelons que le portefeuille de revenus fixes de la Caisse est toujours positionné afin de profiter d'une tendance d'une hausse des taux d'intérêt et d'un rétrécissement des écarts de crédit.

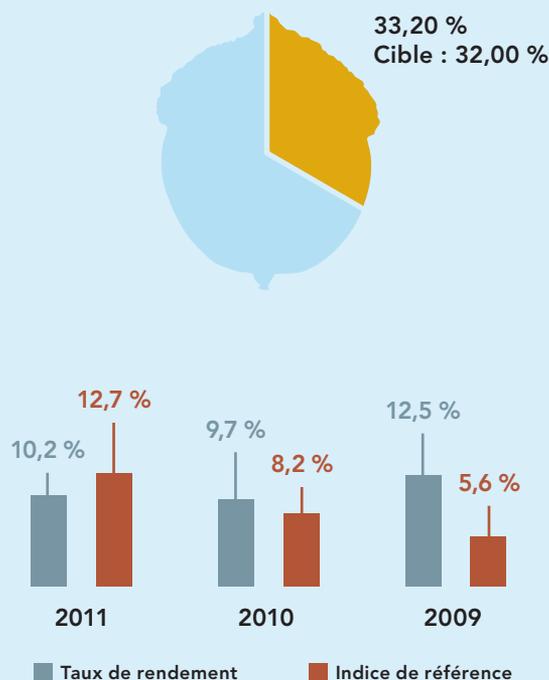
Avec des actifs de près de 800 M\$, cette classe d'actifs apporte une bonne protection du capital lors de fortes baisses et volatilités des marchés boursiers. Elle représente un peu plus de 33% des actifs de la Caisse.

MARCHÉ DES ACTIONS CANADIENNES ET ÉTRANGÈRES

L'incertitude de l'environnement financier et économique fut particulièrement défavorable aux actions en deuxième moitié de l'année et tout particulièrement au 3^e trimestre. La crise de la zone euro nourrie par l'ampleur des problèmes de la dette de plusieurs pays notamment la Grèce, n'a fait qu'amplifier la volatilité des marchés. Par conséquent, la majorité des marchés boursiers a offert des rendements peu enviables en 2011 à l'exception du marché américain avec une performance en devise locale de 2,1%. Des données économiques favorables, et tout particulièrement une légère amélioration de l'emploi en fin d'année aux États-Unis, ont redonné espoir aux investisseurs.

Le marché canadien, représenté par l'indice S&P/TSX, a reculé de 8,7%. Il a particulièrement été touché par les secteurs des technologies de l'information et des matériaux avec des rendements respectifs de -52,5% et -21,2%.

Revenus fixes



Notre structure en actions canadiennes a surperformé l'indice par un point centésimal. Alors que nos gestionnaires Letko Brosseau et Foyston, Gordon & Payne ajoutaient approximativement 145 points centésimaux, Montrusco Bolton qui représente 20% de notre structure, retranchait 569 points centésimaux. Son biais en actions de petite et moyenne capitalisation explique en grande partie son résultat, car ce segment de marché subissait une baisse plus importante comme l'indique l'indice S&P/TSX de petite capitalisation avec une performance en 2011 de -16,5%.

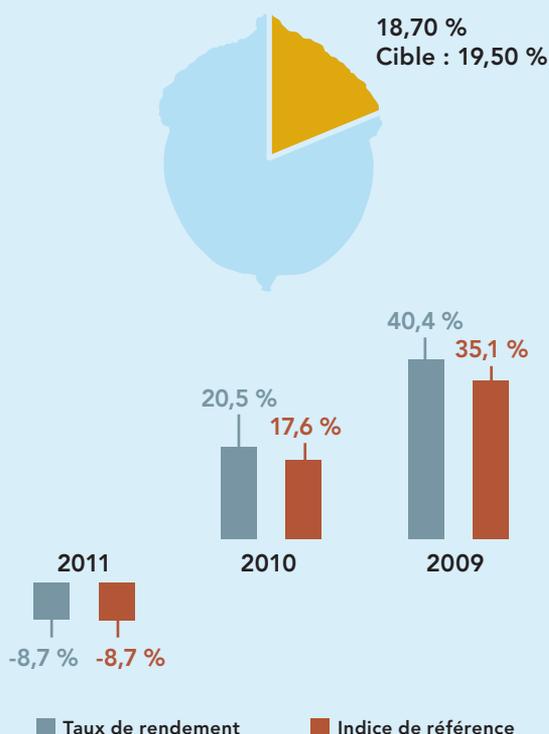
Le portefeuille d'actions étrangères a quant à lui, affiché un rendement de -5,2% soustrayant 43 points centésimaux face à son indice de référence, le MSCI ACWI ex-Canada (\$ CAN). Le fort niveau d'endettement de certains pays de la zone euro, comme la Grèce, le Portugal et l'Espagne, vient miner les résultats de ces régions avec un rendement de -10,0% pour l'indice MSCI EAEO.

Après un départ plutôt difficile durant le marché haussier de la seconde moitié de l'année 2010, la stratégie en actions mondiales du gestionnaire Hexavest a répondu aux attentes dans le marché baissier de 2011 surclassant son indice de référence de 336 points centésimaux.

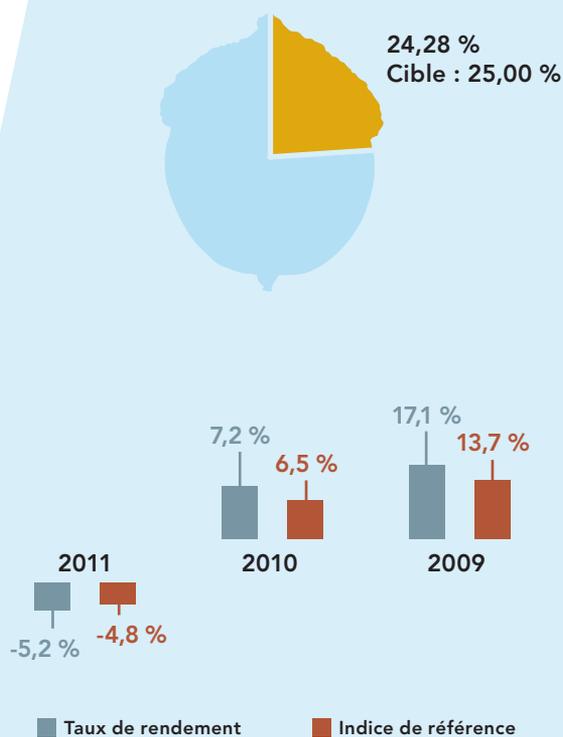
L'ajout en 2011 d'un gestionnaire actif en actions de pays émergents devrait permettre d'optimiser les sources de valeurs ajoutées. Le ratio rendement/risque pour cette classe d'actifs profitera à long terme d'une croissance économique supérieure aux actions des pays développés. Embauchée au début du mois de juin 2011, la firme Comgest de Paris, reconnue surtout pour la protection du capital lors de marchés baissiers, cumule une valeur ajoutée de 497 points centésimaux pour les 6 derniers mois de l'année sur son indice de référence, le MSCI Marchés Émergents avec un rendement de -6,3%.

Au 31 décembre 2011, les actions sur les marchés publics représentaient 43% des actifs totaux de la Caisse, soit 19% en actions canadiennes et 24% en actions étrangères, pour un total de 1,0 G\$.

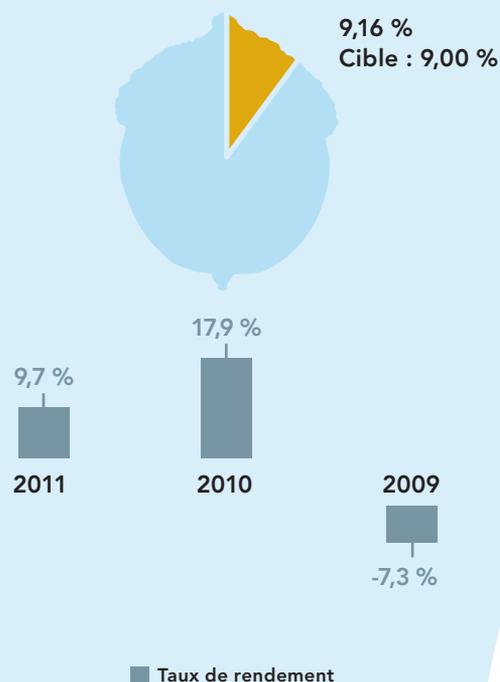
Actions canadiennes



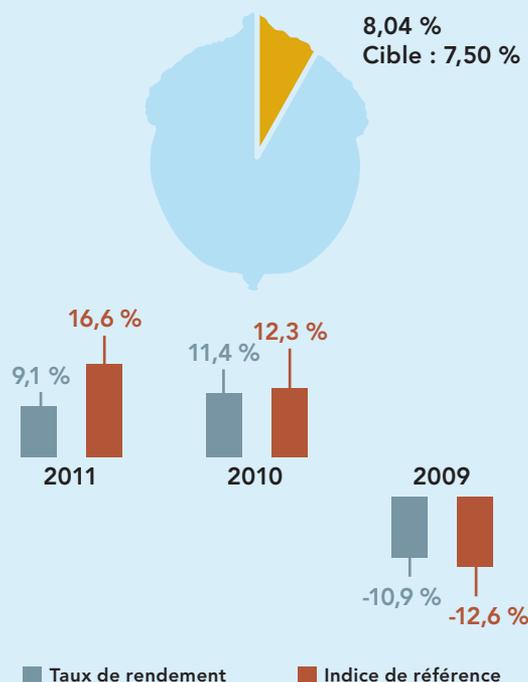
Actions étrangères



Placements privés et infrastructures



Immobilier et concessions



PLACEMENTS PRIVÉS ET INFRASTRUCTURES

Malgré un environnement plus austère en deuxième moitié d'année, notre portefeuille de placements privés et d'infrastructures génère un rendement de 9,7 %, ce qui en fait une de nos classes d'actifs la plus performante en 2011. Conséquence d'une forte baisse des taux d'intérêt, les sociétés en portefeuille ont procédé activement à des refinancements à des taux avantageux tout en revoquant les échéances de leurs prêts. Soulignons l'apport important des investissements en infrastructures de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) avec une performance de 23,0 %. La CDPQ continuera en 2012 à favoriser des partenariats stratégiques par rapport aux situations d'encan. Ces investissements conviennent particulièrement bien pour une caisse de retraite à la recherche d'un revenu stable et d'une protection contre l'inflation future.

Au 31 décembre 2011, l'exposition aux placements privés et aux infrastructures représentait 222 M\$ ou 9,1 % des actifs de la Caisse, incluant un nouvel investissement dans le Fonds AXA V de Fonds secondaire avec 15 M€. Ce dernier fonds devrait profiter du désengagement de plusieurs sociétés financières dans le placement privé pour se soumettre à des règles plus sévères de capitalisation.

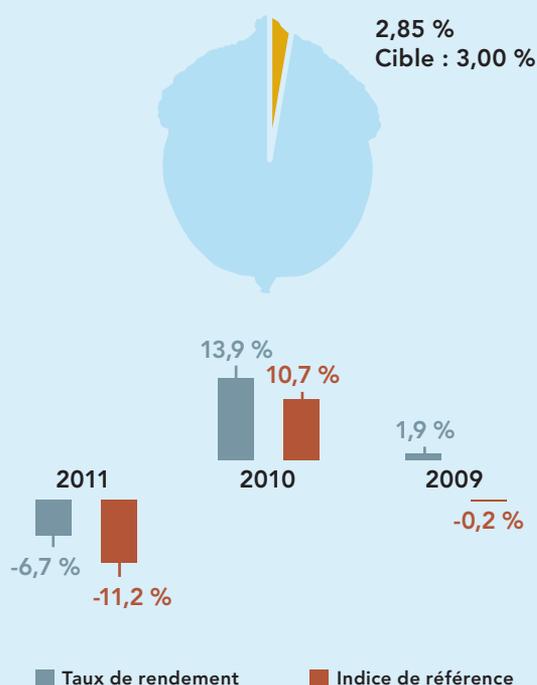
IMMOBILIER ET CONCESSIONS AGRICOLES ET FORESTIÈRES

Le marché immobilier a profité d'une baisse des taux globaux d'actualisation au Canada et aux États-Unis. Par conséquent, la réévaluation de fin d'année des portefeuilles immobiliers de la CDPQ et de Bentall concrétisait un rendement de l'ordre de 9,1 %, mais 744 points centésimaux de moins que notre indice de référence (20 % IPD Canada + 80 % AON). La sous-performance s'explique par la liquidation du Fonds Maestro III dans le secteur des résidences pour personnes âgées, à une valeur fortement dépréciée.

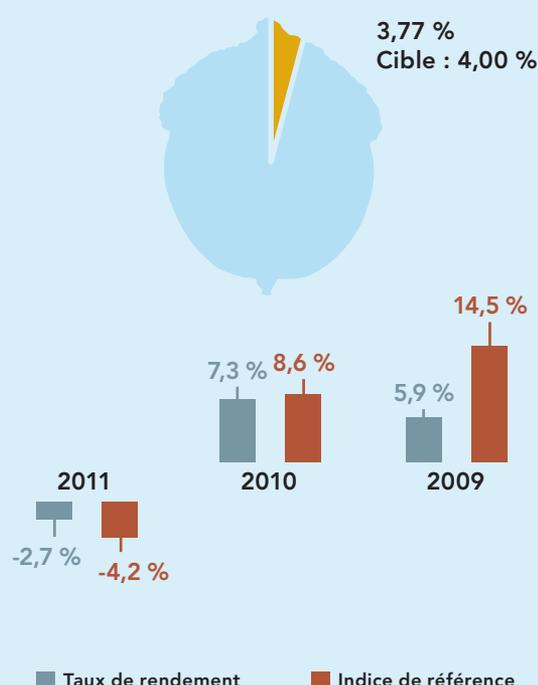
Nous réalisons en 2010 un premier investissement pour la caisse de retraite dans le secteur des concessions forestières avec une participation de 15 M\$ US dans le Fonds GTI 9 géré par « Global Forest Products » situé au New Hampshire. L'augmentation importante de l'évaluation de plusieurs terres forestières en Amérique du Sud a procuré une performance de 28,5 % en 2011. Ce type de placement se veut particulièrement approprié pour une caisse de retraite à la recherche d'une protection contre l'inflation.

L'exposition à l'immobilier et aux concessions forestières représente 8,0 % des actifs totaux de la Caisse pour un montant de 194,5 M\$, incluant un engagement de 15 M\$ dans le 3^e Fonds du gestionnaire Conundrum spécialisé dans le secteur du multirésidentiel.

Commodités



Autres placements alternatifs



COMMODITÉS

Le secteur des commodités n'a pas échappé à la volatilité des marchés financiers en 2011 comme le démontre le rendement obtenu par l'indice de référence, soit le DJ-UBS qui reculait de 11,2%.

Par contre, les stratégies de notre gestionnaire ont permis de surclasser son indice de référence avec une performance supérieure de 449 points centésimaux qui s'explique par des positionnements judicieux sur les contrats de base des secteurs de l'énergie et de l'agriculture.

L'exposition à cette classe d'actifs représente 2,9% des actifs totaux de la Caisse et vise surtout une protection en période inflationniste.

AUTRES PLACEMENTS ALTERNATIFS

Avec ces actifs qui représentent près de 4% de la Caisse et un montant d'un peu plus de 90 M\$, nous cherchons à améliorer le rapport rendement/risque du portefeuille global par des stratégies peu corrélées avec les principales classes d'actifs de la Caisse et tout particulièrement les actions qui engendrent une forte volatilité. Avec un rendement négatif de -2,7% et une valeur ajoutée de 148 points centésimaux relativement à l'indice de référence HFRI Fonds de Fonds, nos gestionnaires se distinguent par une performance supérieure à la majorité des marchés boursiers en 2011. Nous demeurons sûrs que les stratégies utilisées par ces gestionnaires permettront une plus grande diversification, mais aussi de dégager des rendements absolus dans différents environnements financiers.

LES PRINCIPES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

En 2011, les Principes de l'investissement responsable (PRI) fêtaient leur 5^e anniversaire de création. Cette initiative, entre les Nations-Unies et les investisseurs, tentait de conscientiser l'importance de l'investissement responsable et de la valeur ajoutée à long terme d'implanter des règles de bonne gouvernance au sein des entreprises œuvrant dans toutes les régions du monde.

Après 5 années d'existence, on y retrouve plus de 900 signataires qui représentent près de 20% du capital mondial, soit plus de 30 billions \$ d'actifs. Une croissance qui ne semble pas vouloir s'essouffler et même s'accélérer avec la prise de conscience collective de l'impact des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sur notre qualité de vie.

MAIS QUI SONT LES SIGNATAIRES DES PRI AUJOURD'HUI ?

- On les retrouve dans 49 pays (États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Brésil, Afrique du Sud, Canada et bien d'autres)
- 76 proviennent des pays émergents
- 94% des signataires possèdent une politique faisant référence aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)
- 44% rendent disponible leur rapport d'exercice de droits de vote
- 88% votent aux assemblées des actionnaires sur les questions ESG
- 90% collaborent avec d'autres investisseurs sur les sujets reliés à l'investissement responsable.

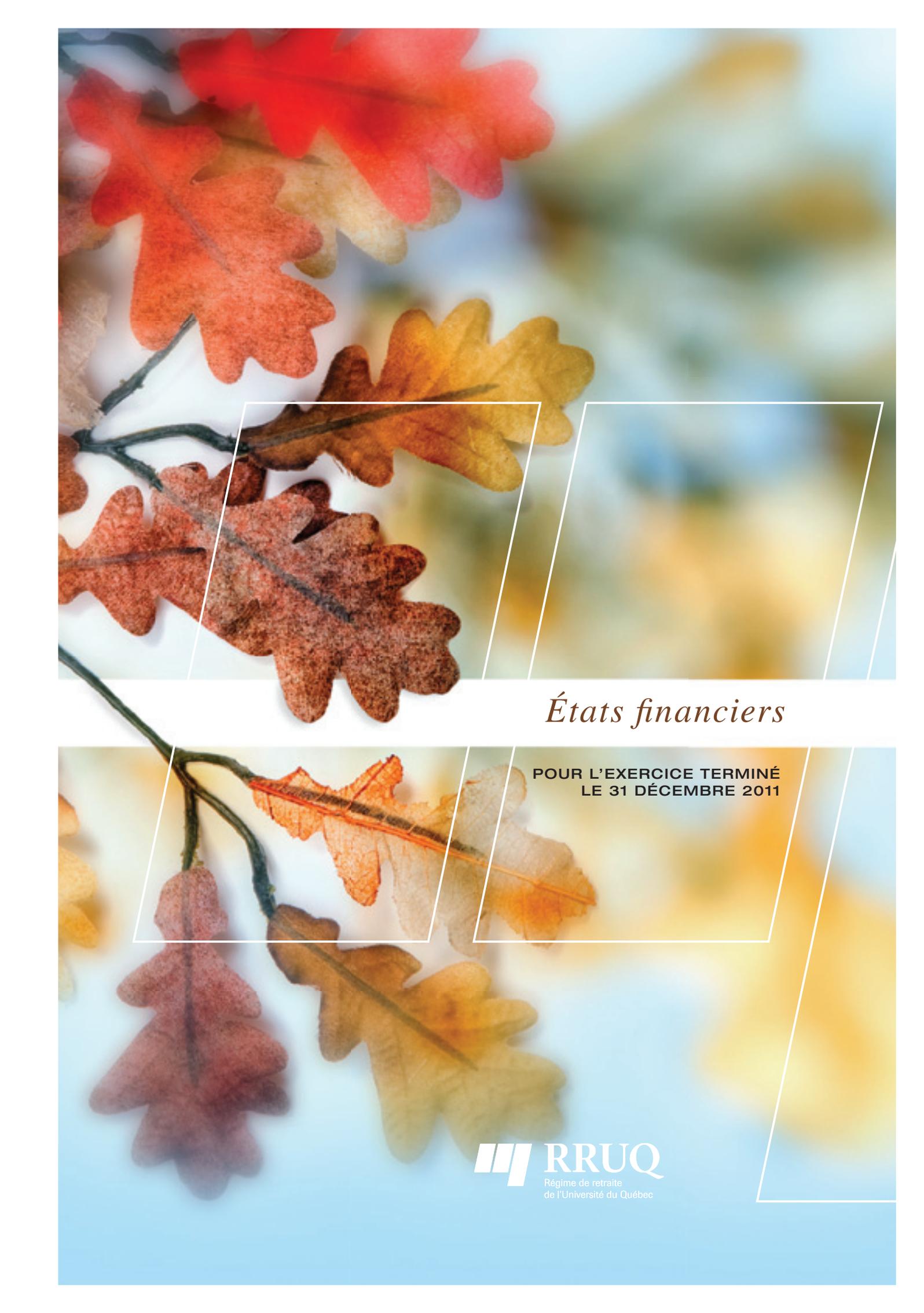
Beaucoup de travail reste à faire, mais par leur implication, les membres du Comité de retraite veulent participer à la mise en place de solutions collectives qui reflètent leurs préoccupations comme investisseur responsable. En tant qu'investisseurs, ils chercheront à appliquer les principes dans la mesure où cela est compatible avec leurs responsabilités fiduciaires. Ils demeurent convaincus que cette approche les rendra plus à même de répondre à leurs engagements à long terme envers les bénéficiaires et permettra de mieux concorder leurs activités d'investissement avec les intérêts généraux de la société.

DANS UN CONTEXTE DE PROCESSUS CONTINU, VOUS RETROUVEZ CI-DESSOUS LES 6 PRINCIPES AINSI QUE QUELQUES INITIATIVES FAVORISANT LEUR IMPLANTATION.

1	<p>Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer dans quelle mesure les gestionnaires externes de portefeuilles sont capables de prendre en compte les questions ESG 	✓
2	<p>Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer une politique actionnariale active conforme aux Principes et exercer nos droits de vote • Rendre publique notre politique d'exercice des droits de vote (Rapports disponibles sur notre site internet) • Participer à des initiatives d'engagement concertées, par exemple le «Canadian Investor Statement on Transparency in the Extractive Industries» 	✓
3	<p>Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demander la publication de rapports standardisés sur les questions ESG et que celles-ci soient prises en compte dans les rapports financiers annuels 	✓
4	<p>Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les attentes concernant les questions ESG aux prestataires de services d'investissement 	✓
5	<p>Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et participer à des réseaux et des plateformes d'information pour le partage d'outils, la mise en commun de ressources et l'exploitation des rapports des investisseurs comme sources d'enseignement 	✓
6	<p>Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Indiquer les activités menées en tant qu'actionnaire actif (vote, engagement, concertation) 	✓

✓ Appliqué par le RRUQ

✓ Appliqué partiellement par le RRUQ, sera priorisé en 2012.



États financiers

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2011**



États financiers et notes afférentes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVE À LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Régime de retraite de l'Université du Québec ont été produits par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la justesse des données présentées, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur le jugement et sur des estimations. Ces états financiers respectent les conventions comptables qui sont conformes aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite. L'information financière présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers.

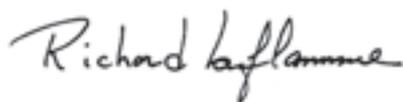
Des systèmes de contrôle interne et des procédés d'appoint sont maintenus pour fournir l'assurance que les opérations sont autorisées, que l'actif du Régime est préservé et que les registres sont tenus avec exactitude. Ces contrôles comprennent notamment un Code de déontologie, des normes de qualité pour l'engagement et la formation du personnel, un Règlement intérieur, une structure organisationnelle, où la répartition des tâches est nettement définie, avec obligation de rendre compte du rendement, ainsi que la communication des politiques et des directives à tous les échelons.

La responsabilité des états financiers incombe au Comité de retraite conformément aux lois et règlements qui le régissent, secondé par le Comité de vérification. Celui-ci se compose de six administrateurs ne faisant partie ni des cadres ni du personnel du Secrétariat du Régime. De plus, le Comité examine les recommandations que font les auditeurs externes en vue d'améliorer le contrôle interne, ainsi que leur mise en application par la direction. Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité rencontre régulièrement la direction et les auditeurs externes pour décider de la portée et du choix du moment de leurs audits respectifs, examiner leurs constatations et s'assurer qu'ils s'acquittent bien de leurs responsabilités. Ce Comité a révisé les états financiers et a recommandé l'approbation au Comité de retraite.

En outre, le Cabinet d'actuaire-conseils Mercer (Canada) Limitée a procédé à une évaluation actuarielle en règle des engagements au titre des prestations en date du 31 décembre 2010, conformément aux exigences de la Loi provinciale sur les régimes complémentaires de retraite. Ce document a été déposé auprès de la Régie des rentes du Québec à l'été 2011.

Les auditeurs externes du Régime, Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l., ont effectué un audit indépendant des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite. Leur audit a été complété par le biais de sondages et autres procédés qu'ils ont jugé nécessaires pour exprimer leur opinion dans le rapport à l'administrateur. Les auditeurs externes ont libre accès au Comité de vérification pour discuter de leur audit et de leurs constatations quant à l'intégrité de la présentation des renseignements financiers et à la fiabilité des systèmes de contrôle interne.

Le directeur général



Richard Laflamme

Le directeur des placements,
du contrôle et de la comptabilité



Louis Langlois, CFA



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 200
140, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5P7

Téléphone : 418 647-3151
Télécopieur : 418 647-5939
www.rcgt.com

Aux membres du Comité de retraite du
Régime de retraite de l'Université du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Régime de retraite de l'Université du Québec (le « Régime »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2011 et les états de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations et de l'évolution des obligations au titre des prestations de retraite de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Comité de retraite, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Régime de retraite de l'Université du Québec au 31 décembre 2011, ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations et de l'évolution des obligations au titre des prestations de retraite pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers, qui indique que le Régime de retraite de l'Université du Québec a adopté les Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite le 1er janvier 2011 et que sa date de transition était le 1er janvier 2010. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par le Comité de retraite aux informations comparatives contenues dans ces états financiers. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Par ailleurs, les états financiers du Régime de retraite de l'Université du Québec pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, ont été audités par un autre auditeur indépendant, qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 15 avril 2011.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Québec
Le 20 avril 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 13790

Régime de retraite de l'Université du Québec

États financiers au 31 décembre 2011

États financiers	
Situation financière	42
Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations	43
Évolution des obligations au titre des prestations de retraite	44
Notes complémentaires	45 à 67

Régime de retraite de l'Université du Québec

Situation financière

au 31 décembre 2011

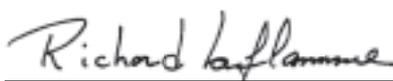
(en milliers de dollars)

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS		
Actif		
Placements (note 6)		
Effets commerciaux	16 787	17 941
Obligations et fonds d'obligations (note 6a)	742 430	711 112
Actions et fonds d'actions (note 6b)	881 901	979 374
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (note 6c)	216 849	232 887
Fonds et prêts hypothécaires (note 6d)	42 711	44 684
Fonds de couverture	91 119	36 645
Placements privés (note 6e)	221 524	200 588
Placements immobiliers et concessions (note 6f)	192 517	165 265
Encaisse des fiduciaires	7 324	6 972
	<u>2 413 162</u>	<u>2 395 468</u>
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	5 377	6 204
Cotisations à recevoir des employeurs	5 029	5 109
Revenus de placements à recevoir	6 387	6 324
Transactions sur placements en voie de règlement	1 654	77
Autres créances à recevoir	1 190	320
	<u>19 637</u>	<u>18 034</u>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres (note 7)	499	938
Immobilisations corporelles et autres actifs	841	546
Encaisse	8 443	6 978
	<u>9 783</u>	<u>8 462</u>
	<u>2 442 582</u>	<u>2 421 964</u>
Passif		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres (note 7)	499	938
Transactions sur placements en voie de règlement	1 701	2 385
Charges à payer	2 682	2 599
Cotisations à rembourser	329	522
	<u>5 211</u>	<u>6 444</u>
Actif net disponible pour le service des prestations	2 437 371	2 415 520
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE		
selon l'indexation prévue au Régime (note 8)		
	<u>2 835 788</u>	<u>2 653 583</u>
DÉFICIT	<u>(398 417)</u>	<u>(238 063)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Lu et approuvé,


Gilles Picard, président


Richard Laflamme, secrétaire

Régime de retraite de l'Université du Québec

Évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars)

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début	<u>2 415 520</u>	<u>2 156 176</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENTS (note 9)		
Revenus de placements	84 850	100 647
Variations de la juste valeur des placements	<u>(56 047)</u>	<u>159 417</u>
	28 803	260 064
Frais de gestion	(16 771)	(13 887)
Honoraires du fiduciaire	(492)	(513)
Frais de transactions	<u>(681)</u>	<u>(741)</u>
	<u>10 859</u>	<u>244 923</u>
ACTIVITÉS D'ADMINISTRATION DU RÈGLEMENT		
Cotisations (note 10)		
Cotisations des membres	53 474	49 242
Cotisations des employeurs	51 305	47 217
Transferts d'autres régimes	<u>3 498</u>	<u>4 839</u>
	108 277	101 298
Autres revenus	<u>32</u>	<u>33</u>
	<u>108 309</u>	<u>101 331</u>
Prestations		
Prestations de retraite	(86 126)	(75 980)
Remboursements de cotisations	(3 522)	(4 879)
Transferts à d'autres régimes	<u>(3 319)</u>	<u>(1 820)</u>
	<u>(92 967)</u>	<u>(82 679)</u>
	<u>15 342</u>	<u>18 652</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION (note 11)		
	<u>(4 350)</u>	<u>(4 231)</u>
Augmentation nette	<u>21 851</u>	<u>259 344</u>
Solde à la fin	<u><u>2 437 371</u></u>	<u><u>2 415 520</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Évolution des obligations au titre des prestations de retraite

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011
(en milliers de dollars)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	<u>2 653 583</u>	<u>2 470 932</u>
Augmentation (diminution)		
Modifications des méthodes et hypothèses actuarielles	14 848	21 311
Intérêts cumulés sur les prestations	155 026	144 541
Prestations constituées selon la pleine indexation	104 779	96 459
Écart des prestations constituées entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime	(22 429)	(18 959)
Prestations versées, nettes des transferts	(89 437)	(77 807)
Perte d'expérience	19 418	17 106
Augmentation nette	<u>182 205</u>	<u>182 651</u>
Solde à la fin de l'exercice selon l'indexation prévue au Régime	<u>2 835 788</u>	<u>2 653 583</u>
Écart des passifs entre la pleine indexation et l'indexation prévue au Régime (note 13)	121 005	84 700
Solde à la fin de l'exercice selon la pleine indexation (note 12)	<u><u>2 956 793</u></u>	<u><u>2 738 283</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

1 - DESCRIPTION SOMMAIRE DU RÉGIME DE RETRAITE

La description du Régime de retraite fournie ci-dessous ne constitue qu'un résumé. Les lecteurs devront consulter le texte du règlement du Régime s'ils désirent une information plus complète. Le texte est accessible notamment par l'entremise du site www.rruq.ca, dans la section « Régime ».

Généralités

Les salariés de l'Université du Québec, de ses établissements et des autres unités désignées dans le règlement du Régime participent à un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Ce Régime est administré par un Comité de retraite paritaire composé de membres désignés par les employeurs et les employés des divers organismes participants au Régime ainsi que d'autres membres prévus à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Le Régime est enregistré selon la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec. Le Régime est une fiducie de pension enregistrée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et il est exempté d'impôt.

Politiques de capitalisation

Les fonds du Régime proviennent des cotisations et des revenus générés par les placements de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. Les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation est fixé par le Comité de retraite, sur recommandation de l'actuaire (voir note 12).

Prestations des années de service

Un participant actif a droit à une rente normale de retraite dès qu'il respecte l'un des critères suivants :

- a) Il a atteint 35 ans de service;
- b) Il a atteint 55 ans d'âge et accumulé 32 ans de service;
- c) Il a atteint l'âge normal de retraite de 65 ans ou l'âge de 60 ans pour les femmes qui participaient au Régime le 1er juin 1975.

La rente annuelle normale d'un membre est basée sur le traitement moyen du membre pour les cinq années les mieux rémunérées lors de sa participation au Régime. Le montant de la rente est fixé à 2 % de ce traitement moyen par année de participation.

À compter de 65 ans, la rente annuelle est réduite de 0,7 % du traitement moyen jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles au sens du Régime de rentes du Québec pour les années correspondantes.

Prestations au décès

Au décès d'un membre non retraité ayant moins de dix ans de service, son conjoint ou, à défaut, ses ayants cause reçoivent un montant forfaitaire conformément aux dispositions du Régime.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

1 - DESCRIPTION SOMMAIRE DU RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Au décès d'un membre non retraité ayant dix ans et plus de service ou au décès d'un membre retraité, une rente égale à 50 % de la rente créditée au membre est versée au conjoint survivant. Si le décès survient après la retraite, la rente est de 60 % à moins que le conjoint n'ait renoncé au 10 % supplémentaire au moment de la prise de retraite. Les enfants à charge reçoivent chacun une rente égale à 10 % (maximum de 40 %) ou, en l'absence de conjoint, à 20 % de la rente créditée au membre (maximum de 80 %). En l'absence de conjoint et d'enfants, un montant forfaitaire est versé conformément aux dispositions du Régime.

Remboursement ou transfert lors d'une cessation d'emploi

À la cessation d'emploi, et ce, conformément aux dispositions du règlement du Régime, un membre peut choisir de se voir accorder une rente différée ou de recevoir un montant forfaitaire correspondant à la valeur de la rente différée et des cotisations excédentaires calculées en vertu de la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* du Québec.

Indexation et réserve pour indexation

Les rentes versées sont indexées annuellement selon l'indice des rentes du Québec.

Certaines dispositions particulières peuvent s'appliquer pour un membre ayant bénéficié d'un transfert de service en provenance d'un autre organisme.

Une clause d'indexation partielle répondant à *minima* de la loi s'applique pour les rentes différées.

Pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004, les rentes sont indexées annuellement selon l'indice des rentes du Québec, auquel on soustrait 3 %. Le résultat de cette opération ne peut toutefois être inférieur à l'unité.

Une réserve pour indexation est constituée et est égale à l'écart entre le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse de pleine indexation, et le passif actuariel calculé à partir d'une hypothèse d'indexation réduite de 3 %, soit celle prévue au Régime. Le montant de cette réserve ne peut excéder l'écart entre la valeur actuarielle nette de l'actif du Régime et le passif actuariel calculé selon l'indexation prévue au Régime (voir note 13).

Cette réserve doit servir à verser l'indexation requise pour la participation effectuée après le 31 décembre 2004 afin de permettre que les rentes en cours de paiement soient ajustées selon la formule d'indexation prévue pour la participation effectuée avant le 1er janvier 2005.

2 - MODES DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite et ils sont basés sur l'hypothèse de la continuité des activités. Pour établir les méthodes comptables qui ne concernent pas le portefeuille de placements et les passifs connexes, ou les obligations au titre des prestations de retraite, le Régime se conforme aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

2 - MODES DE PRÉSENTATION (suite)

Les états financiers présentent la situation financière globale du régime de retraite considéré comme une entité distincte, indépendante du promoteur et des participants. Ils sont préparés dans le but d'aider les participants et autres personnes intéressées à prendre connaissance des activités du régime de retraite au cours de l'exercice. Cependant, ils ne rendent pas compte de la sécurité des prestations pour les participants considérés individuellement.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

i) Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, le Comité de retraite doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le Comité de retraite possède des événements en cours et sur les mesures que le Régime pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

ii) Placements et passifs connexes

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction, soit la date à laquelle le régime de retraite devient partie aux dispositions contractuelles des acquisitions et cessions de placements.

Les placements et les passifs connexes sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur des placements et des passifs connexes comprennent les gains et pertes réalisés et non réalisés.

iii) Obligations au titre des prestations de retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite correspondent à la valeur actuarielle des prestations constituées déterminée au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et à partir des hypothèses les plus probables établies par le Comité de retraite. L'évaluation actuarielle utilisée aux fins de la préparation des états financiers a été effectuée par une société d'actuaire indépendants et correspond à l'évaluation déterminée sur la base de la revue de la situation financière au 31 décembre 2011 tel qu'il a été prévu à la section 23 du règlement du Régime.

iv) Opérations de prêts de titres

Le Régime prête des titres qu'il détient à des tiers et reçoit en garantie des titres ou des contreparties en espèces. Dans le cadre des opérations de prêts de titres, un passif est constaté à l'égard des contreparties reçues en espèces de la part des emprunteurs sous le poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres* ». Par conséquent, un actif est comptabilisé pour les montants des contreparties reçues, sous le poste « *Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres* ».

Les titres prêtés n'ont pas fait l'objet de décomptabilisation, conformément aux critères établis.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

v) Revenus de placements

Les revenus qui découlent des opérations de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les revenus de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par le porteur. Les revenus provenant de la participation au revenu net de fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution.

Les revenus provenant des fonds communs et des placements alternatifs sont comptabilisés au brut, c'est-à-dire que les honoraires de gestion qui sont déduits par les gestionnaires à même les revenus de ces placements sont présentés dans les états financiers sous la rubrique « Frais de gestion ».

vi) Frais de transaction

Les frais de transaction associés à l'acquisition ou à la cession de placements sont constatés à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations dans les revenus de placements.

vii) Cotisations

Les cotisations des participants et du promoteur sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

viii) Prestations

Les prestations de retraite versées à des participants ou autres sont constatées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire à la date où elles sont payables.

ix) Remboursements

Les montants à rembourser par suite du départ ou du décès de participants sont comptabilisés lorsque les demandes de remboursement sont déposées par les participants et, dans le cas du décès de participants, lorsqu'il a été déterminé qu'aucune rente n'est payable au conjoint ou que les prestations devant être versées n'atteignent pas la totalité des cotisations versées.

x) Transferts

Les montants reçus ou transférés en vertu d'ententes de transférabilité sont comptabilisés lorsque les demandes de transfert sont déposées par les participants et que les montants sont établis par les actuaires des parties concernées.

xi) Conversion des devises

Le régime de retraite utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif ainsi que les placements sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés. Les gains et les pertes de change sur les placements sont inclus à l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations au poste « Variations de la juste valeur des placements ».

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

xii) Immobilisations corporelles

Le mobilier, les équipements et les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des périodes correspondant à la durée de vie utile de ces biens. Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur la durée initiale du bail.

xiii) Impôts sur le revenu

Le régime de retraite est une fiducie de pension enregistrée au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôts.

xiv) Juste valeur des placements

Les placements sont regroupés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie classe les placements en trois niveaux selon l'importance des données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur des placements. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs financiers identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif concerné soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 : données relatives à l'actif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le niveau de hiérarchie au sein duquel les placements ont été classés est déterminé d'après le niveau des données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur.

Les placements sont présentés à leur juste valeur de la façon suivante :

- Les effets commerciaux sont présentés au coût, ce qui correspond à leur juste valeur compte tenu de leurs échéances à court terme;
- Les obligations sont évaluées en fonction des cours moyens de clôture. Leur valeur estimative est calculée au moyen de flux de trésorerie actualisés selon le rendement actuel du marché et de titres comparables, le cas échéant, lorsque les cours moyens ne sont pas disponibles;
- Les actions sont évaluées selon le cours à la clôture des marchés boursiers;
- La juste valeur des fonds de couverture, des unités de fonds communs d'obligations, d'actions, hypothécaires et immobiliers, est déterminée à partir de la valeur de l'actif net soumise par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces fonds;
- Les prêts hypothécaires sont composés de titres de longue durée dont le taux d'intérêt est ajusté annuellement selon l'indice canadien des prix à la consommation. Compte tenu des taux à court terme appliqués sur ces prêts, leur juste valeur est considérée comme équivalente à leur valeur en capital;
- La juste valeur estimative des sociétés en commandite présentée dans les placements privés et immobiliers est déterminée à partir de techniques d'évaluation appropriées et des meilleures estimations soumises par chacun des gestionnaires et administrateurs de ces placements;

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Les contrats à terme n'ont aucun coût à la date de fin d'exercice puisqu'ils font l'objet d'une réalisation quotidienne. La juste valeur des contrats sur devises est établie en fonction de leur valeur de liquidation à la fin de l'exercice financier;
- Les achats et ventes des placements et de contrats sur produits dérivés sont comptabilisés à la date de l'opération de la transaction (la date à laquelle les risques et les avantages importants ont été transférés).

4 - APPLICATION INITIALE DES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LES RÉGIMES DE RETRAITE

Les présents états financiers sont les premiers états financiers du régime de retraite établis selon les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite. Conformément aux dispositions transitoires, ces nouvelles normes, applicables aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011, ont été appliquées rétrospectivement. Elles n'ont pas eu d'impact monétaire significatif mais ont entraîné plusieurs modifications aux états financiers relativement à la présentation et aux informations à fournir, dont la principale est la suivante :

- Modification de l'état de la situation financière (antérieurement nommé État de l'actif net disponible pour le service des prestations) afin d'y ajouter les obligations au titre des prestations de retraite ainsi que l'excédent ou le déficit de l'actif net disponible pour le service des prestations par rapport aux obligations au titre des prestations de retraite.

5 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, le Régime a choisi d'appliquer par anticipation les recommandations de l'IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur », pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements. Cette nouvelle norme, en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, est appliquée prospectivement à compter de l'ouverture de l'exercice au cours duquel elle est appliquée pour la première fois. L'IFRS 13 remplace les dispositions d'autres normes IFRS sur l'évaluation de la juste valeur, notamment les recommandations de l'IAS 39, « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ». L'application de cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers du Régime.

6 - PLACEMENTS

Conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec, le Comité de retraite s'est doté d'un *Énoncé de la politique de placement* qui doit être vu comme l'expression des principales stratégies et règles que le Comité s'est fixées pour la gestion de l'actif et du capital. Cet Énoncé doit être revu minimalement tous les cinq ans.

Le premier objectif de l'*Énoncé de la politique de placement* est de s'assurer que les rendements futurs seront suffisants pour assurer le versement des rentes de retraite promises et permettront l'indexation intégrale des rentes pour le service rendu à compter de 2005. De plus, le Comité de retraite vise à ce que les rendements contribuent à générer un taux de cotisation raisonnablement stable et minimise la probabilité que le taux de cotisation dépasse 18 %. Pour ce faire, la nature des engagements, notamment leur échéance ainsi que leur sensibilité aux taux d'intérêt ainsi qu'à l'inflation ont été prises en considération dans l'élaboration du document.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

Gestion des risques

Le risque est défini comme la probabilité de ne pas atteindre les objectifs poursuivis et l'ampleur des conséquences, le cas échéant. Les risques suivants ont été définis et les mesures suivantes ont été prises pour réduire cette probabilité :

Crédit

Risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les titres de marché monétaire doivent avoir une cote de crédit minimale. Aussi, les actifs du Régime sont limités à un certain pourcentage dans des obligations de pays émergents et dans des obligations corporatives de pays développés dont la cote de crédit est inférieure à un seuil déterminé.

De plus, les mandats de gestion externe prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des obligations qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne et dans des titres adossés à des actifs ou garantis par des créances.

L'ensemble des actifs financiers soumis à ce risque représente 821 565 000 \$ et est composé des effets commerciaux, des obligations, des prêts hypothécaires et des créances.

Devises

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

En général, le risque de change relatif à des placements étrangers n'est pas couvert en ce qui concerne l'équité, mais est couvert en ce qui concerne le revenu fixe. La couverture du risque de change relatif à des placements étrangers qui peuvent être constitués d'équité et de revenu fixe est laissée à la discrétion du Comité de placement.

Le risque de change peut également être géré de manière discrétionnaire par un gestionnaire qui offre ce service et dispose de l'expertise nécessaire. De plus, le Secrétariat peut recommander au Comité de placement de couvrir une partie ou la totalité de l'exposition à une ou à un panier de devises.

Le risque de change est également contrôlé au moyen de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des actions étrangères et des placements alternatifs.

Liquidité

Risque qu'il soit impossible de vendre un titre au moment désiré ou risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Des placements peu liquides sont surtout détenus en raison de leurs attraits aux plans du rendement anticipé, de l'appariement actif/passif ou de la diversification.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

La liquidité est favorisée au moyen de dispositions relatives à la répartition des actifs qui prévoient des limites quant au pourcentage des actifs pouvant être investi dans des placements alternatifs et des fonds de couverture.

Les passifs financiers du Régime ont une échéance à moins d'un an.

Taux d'intérêt

Risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations à court terme des taux d'intérêt nominaux et réels influent sur la valeur de l'actif du Régime. Les obligations au titre du Régime sont exposées aux fluctuations des taux d'intérêt à long terme et aux hausses prévues des salaires.

Au 31 décembre 2011, en presumant que les hypothèses relatives à l'inflation et à l'augmentation des salaires demeurent constantes, tout mouvement de 1 % des taux réels de rendement à long terme prévus entraînerait un effet inverse d'environ 14 % (413 951 000 \$ en 2011 et 383 360 000 \$ en 2010) des obligations au titre du Régime selon la pleine indexation.

Tout mouvement des taux d'intérêt de 1 % aurait un effet inverse de 8,37 % sur la valeur du portefeuille obligataire, soit environ 65 048 000 \$.

Le taux d'intérêt courant (revenu du coupon/valeur comptable) sur le portefeuille obligataire canadien est de 3,75 % au 31 décembre 2011.

Prix sur indices boursiers

Risque que la juste valeur des titres boursiers fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Appariement

Les actifs du Régime sont choisis de manière à favoriser un appariement entre la valeur de l'actif et du passif sur base de capitalisation.

Diversification

La diversification entre les catégories d'actifs est obtenue à l'aide de dispositions relatives à la répartition des actifs et à un portefeuille de référence. En général, les dispositions prévoient que :

- Les obligations sont diversifiées par échéance et celles qui ne sont ni émises ni garanties par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne sont également diversifiées par émetteur. Le portefeuille obligataire peut également être diversifié en détenant des hypothèques et des titres garantis par des créances;
- Les actions canadiennes et étrangères sont diversifiées par titre et par secteur économique. Les actions étrangères sont également diversifiées géographiquement;

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

- Les placements immobiliers sont diversifiés par stratégie, par type d'immeuble et sur une base géographique. Ce portefeuille peut également être diversifié par des placements dans des propriétés dont le produit des ressources naturelles est exploité;
- Le portefeuille de placements privés est diversifié par stratégie, par secteur économique et par région géographique;
- Le portefeuille de commodités est diversifié en investissant dans des contrats à terme couvrant plusieurs secteurs;
- Les fonds de couverture sont diversifiés par stratégie;
- Les sources de valeur ajoutée sont diversifiées;
- Les produits de gestion qui tendent à mieux protéger le capital dans un environnement de marché baissier sont favorisés.

D'autres risques de diversification, de crédit, de devises, de liquidité et de taux d'intérêt sont décrits, lorsque pertinents, dans chacune des catégories d'actif de la présente note.

6a. Obligations et fonds d'obligations

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	686 553	713 819	675 881	690 745
Fonds d'obligations étrangères	52 853	63 477	41 576	57 755
	739 406	777 296	717 457	748 500
Obligations canadiennes et fonds d'obligations canadiennes présentées dans le poste « Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme »	(34 562)	(34 866)	(37 125)	(37 388)
	704 844	742 430	680 332	711 112

6a.i) Obligations et fonds d'obligations canadiennes (29,3 % de l'actif net)

	DEX				2011	2010
	(62,5 %) universel	% de la	Obligations	Fonds d'obligations	Juste valeur	Juste valeur
	(37,5 %) long terme	catégorie				
	%	%	\$	\$	\$	\$
Fédérales	38,3	30,3	95 419	121 064	216 483	184 443
Provinciales et garanties	35,5	41,3	182 895	111 726	294 621	277 472
Municipales	1,5	0,3	1 435	862	2 297	1 384
Sociétés	24,7	26,8	75 305	116 074	191 379	218 959
Encaisse nette		1,3		9 039	9 039	8 487
	100,0	100,0	355 054	358 765	713 819	690 745

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

L'échéance des obligations se détaille ainsi :

	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fédérales	67 307	68 821	16 214	18 883	11 898	9 676	95 419	97 380
Provinciales et garanties	32 991	46 776	23 137	39 576	126 767	93 629	182 895	179 981
Municipales			699	642	736		1 435	642
Sociétés	30 265	27 010	19 610	24 509	25 430	28 375	75 305	79 894
	130 563	142 607	59 660	83 610	164 831	131 680	355 054	357 897

Le Régime de retraite de l'Université du Québec détient des participations dans des fonds communs obligataires. L'échéance des portefeuilles correspondant à la participation du Régime dans ces fonds communs se détaille comme suit :

	De 0 à 5 ans		De 6 à 10 ans		11 ans et plus		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fédérales	30 142	5 515	8 906	8 682	82 016	72 866	121 064	87 063
Provinciales et garanties	615	2 447	24 427	18 375	86 684	76 669	111 726	97 491
Municipales			37	33	825	709	862	742
Sociétés	20 305	52 554	59 285	63 909	36 484	22 602	116 074	139 065
Encaisse nette	9 039	1 244		2 706		4 537	9 039	8 487
	60 101	61 760	92 655	93 705	206 009	177 383	358 765	332 848

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6a.ii) Fonds d'obligations étrangères (2,6 % de l'actif net)

	2011		2010
	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
	%	\$	\$
Amérique latine et Caraïbes			
Brésil	9,9	6 278	5 241
Mexique	10,2	6 467	4 565
Etats-Unis*	(23,0)	(14 615)	(17 445)
Autres pays (12) (12 en 2010)	20,7	13 169	12 742
Europe			
Russie	6,6	4 181	3 321
Autres pays (17) (18 en 2010)	30,2	19 149	22 542
	2011		2010
	% de la catégorie	Juste valeur	Juste valeur
	%	\$	\$
Pacifique/Asie			
Philippines	6,5	4 138	3 618
Indonésie	8,0	5 051	4 472
Autres pays (13) (12 en 2010)	13,8	8 755	8 405
Afrique/Proche et Moyen-Orient			
Turquie	4,6	2 893	3 432
Autres pays (15) (12 en 2010)	12,6	8 011	6 862
	100	63 477	57 755

* Quand le portefeuille procède à un accord de rachat (REPO), il vend des titres qui sont détenus à un courtier ou à une institution financière et consent à acheter ces titres pour le prix de vente payé par le courtier ou l'institution financière plus l'intérêt au taux négocié. Un accord de rachat est en réalité un prêt à court terme par lequel le portefeuille emprunte des fonds pour acheter des investissements additionnels.

6b. Actions et fonds d'actions

La plupart des actions détenues par le Régime sont négociées sur des marchés reconnus et organisés.

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actions canadiennes	421 977	445 455	406 631	516 696
Actions et fonds d'actions étrangères	455 871	436 446	429 268	462 678
	877 848	881 901	835 899	979 374

Sans la prise en compte du fait que le Régime effectue une gestion active, tout mouvement de l'indice boursier canadien TSX et de l'indice boursier mondial MSCI ACWI ex-Canada de 1 % aurait respectivement un effet de 4 455 000 \$ et de 4 364 000 \$ sur l'augmentation (diminution) totale de l'actif net disponible pour le service des prestations.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

6b.i) Actions canadiennes (18,3 % de l'actif net)

	S&P/TSX	% de la catégorie	2011	2010
			Juste valeur	Juste valeur
	\$	%	\$	\$
Énergie	27,1	22,4	99 664	123 792
Services financiers	29,3	25,5	113 501	127 727
Services de télécommunications	5,2	9,5	42 386	47 404
Consommation discrétionnaire	4,0	10,5	46 807	51 231
Produits industriels	5,8	6,3	28 159	36 543
Matières premières	21,1	12,8	57 223	59 936
Consommation – produits de base	2,8	5,5	24 346	29 758
Technologies de l'information	1,3	5,1	22 808	30 344
Services publics	2,0	2,2	9 700	9 220
Soins de santé	1,4	0,2	861	741
	100,0	100,0	445 455	516 696

6b.ii) Actions et fonds d'actions étrangères (17,9 % de l'actif net)

	% de la catégorie	2011		2010	
		Actions	Fonds d'actions	Juste valeur	Juste valeur
	%	\$	\$	\$	\$
Amériques					
États-Unis	25,3	34 485	75 946	110 431	118 465
Autres pays (8) (8 en 2010)	7,9		34 558	34 558	25 148
Europe					
Royaume-Uni	11,8	37 044	14 398	51 442	49 016
Autres pays (19) (17 en 2010)	23,1	64 043	36 909	100 952	121 563
Pacifique/Asie					
Australie	5,0	12 579	9 071	21 650	20 426
Japon	10,2	33 442	11 225	44 667	59 997
Autres pays (11) (11 en 2010)	14,3	8 157	54 192	62 349	55 172
Afrique/Proche et Moyen-Orient					
5 pays (5 en 2010)	2,4	2 827	7 570	10 397	12 891
	100,0	192 577	243 869	436 446	462 678

6 - Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme (8,9 % de l'actif net)

6c.i) S&P 500 (6,1 % de l'actif net)

Le Régime détient, au 31 décembre 2011, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite LIBOR d'une durée de trois mois pour une valeur d'engagements de 160 198 000 \$ (155 381 000 \$ en 2010) sur l'indice S&P 500. Ces engagements au 31 décembre 2011 incluent une surexposition de 12 000 000 \$ contractée par le gestionnaire.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2011			2010		
	% de la catégorie	Coût	Juste valeur	% de la catégorie	Coût	Juste valeur
	%	\$	\$	%	\$	\$
Encaisse nette et dépôts sur marges	(0,0)	1 278	(30)	0,1	376	110
Effets commerciaux	37,1	54 924	54 924	39,0	60 540	60 540
Obligations et fonds d'obligations canadiennes	23,6	34 562	34 866	24,1	37 125	37 388
Fonds de fonds de couverture	39,3	61 511	58 110	36,9	61 332	57 324
	100,0	152 275	147 870	100,0	159 373	155 362

6c.ii) DJ-UBS (2,8 % de l'actif net)

Le Régime détient, au 31 décembre 2011, des contrats à terme avec un taux d'intérêt implicite bons du Trésor américain d'une durée variant de un à trente-six mois pour une valeur d'engagements de 68 987 000 \$ (77 560 000 \$ en 2010) sur l'indice DJ-UBS.

Les actifs déposés en contrepartie de ces contrats à terme sont composés ainsi :

	2011			2010		
	% de la catégorie	Coût	Juste valeur	% de la catégorie	Coût	Juste valeur
	%	\$	\$	%	\$	\$
Encaisse nette et dépôts sur marges	100,0	68 710	68 979	100,0	79 093	77 525

6d. Fonds et prêts hypothécaires (1,8 % de l'actif net)

Ce véhicule de placement est utilisé aux fins d'immunisation d'une partie du passif des membres retraités. Les prêts hypothécaires, dont le rendement est indexé à l'inflation, ont été consentis à des coopératives d'habitation qui sont réparties à travers le Québec et l'Ontario. Elles sont subventionnées par le gouvernement du Canada et les prêts hypothécaires sont garantis par la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL).

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

6e. Placements privés (9,1 % de l'actif net)

Les sociétés en commandite et les fonds de placement privés composant les placements privés se répartissent ainsi :

	2011			2010				
	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur	Capital engagé	Capital souscrit	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sociétés et fonds canadiens	150 306	140 367	110 105	121 854	148 564	126 958	119 963	127 355
Sociétés et fonds étrangers	188 720	142 545	123 499	99 670	172 643	108 235	101 219	73 233
	339 026	282 912	233 604	221 524	321 207	235 193	221 182	200 588

De par leur nature, les placements privés détenus par les sociétés en commandite dans lesquelles le Régime détient une participation ne sont pas négociés sur des marchés organisés. Conséquemment, les justes valeurs de ces placements sont évaluées périodiquement.

6f. Placements immobiliers et concessions (7,9 % de l'actif net)

Les placements immobiliers sont composés des éléments suivants :

	2011		2010	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Fonds immobiliers	141 344	184 634	127 523	159 673
Société en commandite (immobilier)	11 212	394	10 901	5 270
Fonds de concession	6 347	7 489	387	322
	158 903	192 517	138 811	165 265

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

6g. Placements libellés en devises étrangères

Les placements libellés en devises étrangères se répartissent ainsi, avant et après la répartition des titres détenus indirectement par l'entremise des fonds communs et des sociétés en commandite :

	2011			2010
	Détenus directement	Détenus indirectement	Juste valeur totale	Juste valeur totale
	\$	\$	\$	\$
Devises				
Dollar américain	309 995	105 410	415 405	379 110
Euro	97 116	(14 553)	82 563	117 821
Yen	34 397	6 183	40 580	50 727
Livre sterling	35 757	22 212	57 969	60 800
Autres devises (35) (31 en 2010)	43 809	145 885	189 694	168 569
	521 074	265 137	786 211	777 027

Afin de gérer certains risques de devises, le Régime et certains de ses gestionnaires détiennent des contrats sur devises. Le tableau ci-après détaille les engagements d'achat (vente) liés aux contrats au 31 décembre 2011.

	Devise	Échéance	Nominale	Taux	2011		2010	
					Juste valeur	Nominale	Taux	Juste valeur
					\$			\$
Obligations	USD	janv-12	(25 000)	1,0328	354	(947)	1,0066	11
	USD	mars-12	(1 158)	1,0419	25	(2 184)	1,0212	56
	USD	mars-12	(2 197)	1,0291	20	(1 221)	1,0195	30
	AUD					(729)	1,0000	(13)
Actions	CHF	janv-12	3	1,0872				
	EUR	janv-12	10	1,3256				
	EUR	janv-12	4	1,3189				
	JPY	janv-12	(1 404)	0,0131				
	JPY	janv-12	(1 523)	0,0131				
	JPY	janv-12	(770)	0,0132				
	SGD	janv-12	(3)	0,7872				
	SGD	janv-12	(2)	0,7843				
	SGD	janv-12	(6)	0,7833				
Globalement	USD		(28 355)	Variant de 1,0291 à 1,0419	399	(4 352)	Variant de 1,0066 à 1,0212	97
	AUD					(729)	1,0000	(13)
	CHF		3	1,0872				
	EUR		14	Variant de 1,3189 à 1,3256				
	JPY		(3 697)	Variant de 0,0131 à 0,0132				
	SGD		(11)	Variant de 0,7833 à 0,7872				

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

Tout mouvement de 1 % du dollar canadien aurait les effets suivants sur les placements libellés en devises étrangères et sur l'augmentation totale de l'actif net disponible pour le service des prestations au 31 décembre 2011 :

	\$
Devises	
Dollar américain	3 861
Euro	826
Yen	405
Livre sterling	580
Autres devises	1 897

6h. Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite ci-dessus :

				2011
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Effets commerciaux	181	16 606		16 787
Obligations et fonds d'obligations		675 663	66 767	742 430
Actions et fonds d'actions	881 901			881 901
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	39 793	90 982	86 074	216 849
Fonds et prêts hypothécaires	12 546		30 165	42 711
Fonds de couverture	48 497		42 622	91 119
Placements privés			221 524	221 524
Placements immobiliers		8 432	184 085	192 517
Encaisse des fiduciaires	6 970	354		7 324
Encaisse	8 442			8 442
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	499			499
	998 829	792 037	631 237	2 422 103
Passif				
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres		499		499

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

	2010			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
	\$	\$	\$	\$
Actifs				
Effets commerciaux	179	17 762		17 941
Obligations et fonds d'obligations		651 597	59 515	711 112
Actions et fonds d'actions	977 294	2 080		979 374
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	89 911	85 651	57 325	232 887
Fonds et prêts hypothécaires	12 394		32 290	44 684
Fonds de couverture			36 645	36 645
Placements privés			200 588	200 588
Placements immobiliers		323	164 942	165 265
Encaisse des fiduciaires	6 972			6 972
Encaisse	6 978			6 978
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres	938			938
	<u>1 094 666</u>	<u>757 413</u>	<u>551 305</u>	<u>2 403 384</u>
Passif				
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres		938		938

Au cours des exercices se terminant les 31 décembre 2011 et 2010, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1, 2 et 3.

Le tableau suivant présente les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

	2011					Total des gains (pertes) non réalisés sur les titres détenus au 31 décembre 2011
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats	Achats	Ventes	Solde de clôture	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations et fonds d'obligations	59 515	(5 562)	13 264	(450)	66 767	10 535
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	57 325	607	28 142		86 074	(3 400)
Fonds et prêts hypothécaires	32 290			(2 125)	30 165	
Fonds de couverture	36 645	(791)	14 785	(8 017)	42 622	(30 157)
Placements privés	200 588	8 514	43 988	(31 566)	221 524	(12 080)
Placements immobiliers	164 942	6 613	12 530		184 085	11 115
	<u>551 305</u>	<u>9 381</u>	<u>112 709</u>	<u>(42 158)</u>	<u>631 237</u>	<u>(23 987)</u>

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

6 - PLACEMENTS (suite)

	2010					
	Solde d'ouverture	Total des gains (pertes) comptabilisés en résultats	Achats	Ventes	Solde de clôture	Total des gains (pertes) non réalisés sur les titres détenus au 31 décembre 2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations et fonds d'obligations	52 886	5 862	1 223	(456)	59 515	16 150
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme	52 157	(8)	5 176		57 325	(4 008)
Fonds et prêts hypothécaires	34 592			(2 302)	32 290	
Fonds de couverture	38 259	(249)	16 207	(17 572)	36 645	(27 485)
Placements privés	152 559	24 180	32 533	(8 684)	200 588	(20 593)
Placements immobiliers	129 009	8 017	27 916		164 942	26 519
	<u>459 462</u>	<u>37 802</u>	<u>83 055</u>	<u>(29 014)</u>	<u>551 305</u>	<u>(9 417)</u>

7 - PRÊTS DE TITRES

Les transactions conclues aux 31 décembre 2011 et 2010 relativement aux opérations de prêts de titres se résument comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Prêts de titres à la valeur de marché équivalant à la valeur comptable	190 946	196 538
Contreparties reçues		
Titres à la valeur de marché équivalant à la valeur comptable	194 520	200 190
Espèces	499	938

Le Régime a constaté un passif équivalant aux contreparties en espèces totalisant 499 000 \$ (938 000 \$ en 2010) au poste « *Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres* ». Si ces espèces ne sont pas remboursées, la contrepartie conservera les titres prêtés donnés en garantie.

Les contreparties reçues peuvent être réalisées dans l'éventualité où le courtier ne remet pas, à la date d'échéance, les titres prêtés.

8 - OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

Le cabinet d'actuaire Mercer a établi la valeur actuarielle des prestations constituées aux 31 décembre 2011 et 2010 sur la base de la revue de la situation financière à cette date tel qu'il est prévu à la section 23 du règlement du Régime.

La valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation a été déterminée au moyen des hypothèses les plus probables selon la méthode de projection des prestations pour les services accumulés jusqu'à maintenant. Les écarts entre les résultats obtenus selon la méthode précitée et ceux obtenus selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service (méthode requise en vertu du chapitre 4600 des normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés) sont non significatifs.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

8 - OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE (suite)

Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur actuarielle des prestations constituées tiennent compte des prévisions concernant la situation du marché à long terme. Les hypothèses actuarielles à long terme les plus importantes utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2011	2010
	%	%
Rendement de l'actif	6,31	6,25
Frais d'administration et frais directs de gestion	0,40	0,40
Augmentation des échelles salariales	2,50	2,50
Pleine indexation des rentes	2,00	2,00

En plus de l'augmentation des échelles, les augmentations salariales considérées dans l'évaluation tiennent compte de la progression dans l'échelle en fonction de l'âge atteint.

Toutefois, le taux d'indexation des rentes et les augmentations salariales pour l'année suivant la date d'évaluation étant connus, ceux-ci sont utilisés à la place des hypothèses à long terme.

Les hypothèses suivantes ont donc été utilisées :

	Au 31 décembre 2011 pour l'année 2012	Au 31 décembre 2010 pour l'année 2011
Augmentations de salaire en plus de l'échelle de salaires	3% par année	Selon les ententes établies pour chaque fonction et établissement
Pleine indexation des rentes	2,80 %	1,70 %

9 - ACTIVITÉS DE PLACEMENTS

Les revenus (pertes) provenant des placements se détaillent ainsi :

	Revenus		Variations de la juste valeur des placements		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Encaisse, effets commerciaux	273	133	(67)	(280)	206	(147)
Obligations et fonds d'obligations	39 001	26 301	35 667	37 389	74 668	63 690
Actions et fonds d'actions	22 633	23 759	(105 873)	110 375	(83 240)	134 134
Actifs déposés en contrepartie et contrats à terme	(50)	29 489	1 829	(905)	1 779	28 584
Fonds et prêts hypothécaires	2 697	2 526	206	267	2 903	2 793
Fonds de couverture	3 318	4 418	(5 175)	(2 954)	(1 857)	1 464
Placements privés	9 651	6 003	9 816	24 242	19 467	30 245
Placements immobiliers et concessions	8 121	6 736	7 161	7 952	15 282	14 688
Gestion de devises			(806)	1 180	(806)	1 180
Fluctuation des taux de change	(1 196)	952	1 195	(17 849)	(1)	(16 897)
Autres revenus de placements	402	330			402	330
	84 850	100 647	(56 047)	159 417	28 803	260 064

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

10 - COTISATIONS

	2011	2010
	\$	\$
Membres		
Cotisations de l'année courante	49 069	46 144
Ajustements d'années antérieures	1 631	553
Rachats d'années de service	2 143	1 843
Cotisations additionnelles	631	702
	<u>53 474</u>	<u>49 242</u>
Employeurs		
Cotisations de l'année courante	49 069	46 144
Ajustements d'années antérieures	1 643	553
Rachats d'années de service	593	520
	<u>51 305</u>	<u>47 217</u>

11 - FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration se détaillent ainsi :

	Placements		Administration du règlement		Administration générale		Total	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Salaires, avantages sociaux et formation	526	522	1 157	1 104	1 244	1 055	2 927	2 681
Déplacements et réunions	15	56	13	16	63	136	91	208
Dépenses d'exploitation	113	117	416	453	227	238	756	808
Frais externes	38	15	84	74	154	148	276	237
Honoraires des actuaires			128	111			128	111
Honoraires des auditeurs	41	57					41	57
Autres dépenses	22	20	61	62	48	47	131	129
	<u>755</u>	<u>787</u>	<u>1 859</u>	<u>1 820</u>	<u>1 736</u>	<u>1 624</u>	<u>4 350</u>	<u>4 231</u>

12 - INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

Le régime de retraite définit son capital comme étant l'excédent (le déficit) de l'actif net disponible pour le service des prestations par rapport aux obligations au titre des prestations de retraite.

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

12 - INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL (suite)

Les objectifs du régime de retraite en matière de gestion du capital sont, entre autres, d'investir les actifs sous gestion selon la politique de placement en vigueur (note 6), et ce, tout en maintenant des niveaux suffisants de liquidités afin d'acquitter ses obligations courantes. De plus, le régime de retraite a pour objectif de garantir la capitalisation intégrale des prestations à long terme.

Le Régime est soumis à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* qui exige qu'un régime de retraite du secteur universitaire dépose une évaluation actuarielle visant à déterminer la situation de capitalisation du régime de retraite au plus tard à la date de la dernière fin d'exercice financier du régime se situant dans les 3 ans qui suivent la date de la dernière évaluation actuarielle complète du régime.

L'évaluation actuarielle complète la plus récente a été effectuée au 31 décembre 2010, a été publiée le 27 juillet 2011 et a été déposée auprès de la Régie des rentes du Québec. La prochaine évaluation actuarielle complète doit être effectuée au plus tard en date du 31 décembre 2013.

En vertu du règlement du Régime, les participants et l'Université cotisent selon une base paritaire. Le taux de cotisation fixé par le Comité de retraite depuis le 1er juin 2010 est de 10,8 %. Ce taux a été de 10,7 % entre le 1er janvier 2010 et le 31 mai 2010. Ce taux, appliqué au traitement du participant duquel on déduit 25 % pour la partie qui est inférieure au maximum des gains admissibles au sens du Régime des rentes du Québec, détermine la cotisation de chacune des parties.

La valeur actuarielle de l'actif du régime de retraite servant à déterminer la situation financière selon l'approche de capitalisation est fondée sur la juste valeur des placements ajustée pour tenir compte des montants à payer et à recevoir du régime de retraite. La valeur actuarielle du passif du régime de retraite et les cotisations pour services courants selon l'approche de capitalisation ont été calculées en utilisant la méthode de projection des prestations pour les services accumulés jusqu'à maintenant.

Le déficit de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation s'établit comme suit à la suite des travaux effectués par Mercer :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Valeur marchande de l'actif net disponible pour le service des prestations	2 437 371	2 415 520
Valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	2 956 793	2 738 283
Déficit de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	<u>(519 422)</u>	<u>(322 763)</u>

13 - RÉSERVE POUR INDEXATION

La réserve pour indexation est tributaire de la valeur actuarielle de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation déterminée en fonction de la revue de la situation financière, comme il est prévu à la section 23 du règlement du Régime.

Régime de retraite de l'Université du Québec Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

13 - RÉSERVE POUR INDEXATION (suite)

Au 31 décembre 2011, la réserve cumulative nécessaire pour la pleine indexation est de 121 005 000 \$ (84 700 000 \$ au 31 décembre 2010). Cette réserve pour indexation couvre l'écart entre la pleine indexation et celle prévue par le Régime pour tous les membres et bénéficiaires pour le service depuis le 1er janvier 2005. Le manque à gagner afin de combler la réserve pour indexation s'établit de la façon suivante :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Coût cumulatif de la réserve pour la pleine indexation		
Solde au début	84 700	68 223
Intérêts cumulés	5 611	4 546
Coût de l'exercice	22 429	18 959
Perte (gain) d'expérience	<u>8 265</u>	<u>(7 028)</u>
Solde à la fin	<u>121 005</u>	84 700
Réserve pour indexation, le moins élevé de : (sans être inférieur à 0 \$ et excéder b))	-	-
a) Excédent de :		
Valeur marchande de l'actif net disponible pour le service des prestations	2 437 371	2 415 520
Valeur actuarielle des prestations constituées selon l'indexation prévue au Régime	<u>2 835 788</u>	<u>2 653 583</u>
	<u>(398 417)</u>	<u>(238 063)</u>
b) Coût cumulatif de la réserve pour la pleine indexation	<u>121 005</u>	<u>84 700</u>
Conciliation des déficits		
Insuffisance cumulative de la réserve pour indexation	121 005	84 700
Déficit de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon l'indexation prévue au Régime	398 417	238 063
Déficit de la valeur marchande de l'actif net par rapport à la valeur actuarielle des prestations constituées selon la pleine indexation	<u>519 422</u>	<u>322 763</u>

Régime de retraite de l'Université du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2011

(tableaux en milliers de dollars)

14 - ENGAGEMENTS

Le Régime loue ses bureaux en vertu d'un bail qui doit venir à échéance le 30 novembre 2014.

Les loyers futurs de base comprennent les paiements suivants :

	\$
2012	215
2013	215
2014	197
	<u>627</u>

15 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.



Fédération des retraités de l'Université du Québec

APRÈS L'UQAM

ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DE
L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Francine David
196, avenue Léo-Lacombe
Laval (Québec) H7N 3Y2
450-933-6704
david.francine@videotron.ca

APRÈS-INRS

ASSOCIATION DES PERSONNES RETRAITÉES
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Rudolf Bertrand
490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9
418-654-2642
rudolfb@videotron.ca

APR-UQAM

ASSOCIATION DES PROFESSEURS
ET PROFESSEURS RETRAITÉS DE L'UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Yvon Pépin
801, des Pinsons
Longueuil (Québec) J4G 2L4
450-646-1072
pepin.yvon@uqam.ca

ARENAP

ASSOCIATION DES PROFESSEURS RETRAITÉS
DE L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION
PUBLIQUE

Serge Raymond
2130 Boul. Laurier,
Québec (Québec) G1T 1B6
418-683-2299
sraymond2010@videotron.ca

ARUQAC

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVER-
SITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Ghislain Laflamme
2516, rue Fréchette
Jonquière (Québec) G7S 4L9
418-548-9790
ghislain_laflamme@uqac.ca

ARUQAR

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVER-
SITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

Marièle Cantin
389-B, rue Saint-Germain Est
Rimouski (Québec) G5L 1C9
418-721-3503
mariele.cantin@cgocable.ca

ARUQAT

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVERSI-
TÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

François Ruph
3380, rang Rochon C.P. 115
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2X0
819-797-2728
francois.ruph@uqat.ca

ARUQO

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVER-
SITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Jacques-André Lequin
1044, chemin Perry
Gatineau (Québec) J9J 3A8
819-684-4937
lequin@videotron.ca

ARUQSS

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVER-
SITÉ DU QUÉBEC (SIÈGE SOCIAL)

Georges Arcand
1339, avenue Duquet
Québec (Québec) G1S 1A8
418-527-4323
bernier.arcand@videotron.ca

ARUQTR

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE L'UNIVER-
SITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Suzanne Camirand
608, Notre-Dame
Champlain (Québec) G0X 1C0
819-295-3545
suzanne.camirand@uqtr.ca

Liste des rentiers en 2011

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Liste des rentiers décédés en 2011

Cette section a été retirée volontairement de la présente version électronique par respect des renseignements personnels qu'elle contenait.

Comités et partenaires

(au 31 décembre 2011)

Composition du Comité de retraite

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LES CORPORATIONS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC:

Claude Arbour, UQTR
André Bellavance, UQAT
André Dorion, UQAC
Yves Dupont, UOQ
Monique Goyette, UQAM
Louise Laflamme, ENAP
Jean Lavoie, INRS
Edmond Miresco, ÉTS
(à compter du 10 décembre 2011)
Normand Trudel, ÉTS
(jusqu'au 9 décembre 2011)
André G. Roy, UQ
Marjolaine Viel, UQAR

MEMBRES DÉSIGNÉS PAR LES EMPLOYÉS DES ÉTABLISSEMENTS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC:

Onil Arcand, UQAT
Diane Bérubé, UQAR
Andrée Castonguay, UQAC
(jusqu'au 9 décembre 2011)
Marc Demers, ENAP
Bernard Gaucher, UQTR
Nicolas Le Berre, INRS
Michel Lizée, UQAM
Gilles Picard, président ÉTS
Serge Potvin, UQAC
(à compter du 10 décembre 2011)
Antoine Shaneen, UOQ
Zaki Taboubi, UQ

MEMBRES NOMMÉS PAR L'ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS:

Claude Maheu
Clément Roberge

MEMBRE INDÉPENDANT NOMMÉ PAR LE COMITÉ DE RETRAITE:

Michel Turcotte

MEMBRES NOMMÉS EN ASSEMBLÉE ANNUELLE:

Matthieu Dufour
UQAM - Membre nommé par les participants actifs
(non-votant)
Hélène Grand-Maître
Membre nommé par les retraités et bénéficiaires
(votant)
André Régimbald
UQO - Membre nommé par les participants actifs
(votant)
Florent Vignola
Membre nommé par les retraités et bénéficiaires
(non-votant)

Membres du Comité d'éthique et de déontologie

Andrée Castonguay
(jusqu'au 9 décembre 2011)
Magalie Jutras
Nicolas LeBerre
Allison Marchildon
Jacques Plamondon, président
Florent Vignola
(à compter du 10 décembre 2011)

Membres du Comité exécutif

Bernard Gaucher
(jusqu'au 9 décembre 2011)
Monique Goyette
Michel Lizée
Gilles Picard, président
André G. Roy
Antoine Shaneen
(à compter du 10 décembre 2011)
Marjolaine Viel

Membres du Comité de placement

Robert Ciamarro, membre externe
André Dorion, président
Matthieu Dufour (jusqu'au 9 décembre 2011)
Hélène Grand-Maître
(à compter du 9 décembre 2011)
Jean Lavoie
Michel Lemieux, membre externe
Michel Lizée
Clément Roberge
Antoine Shaneen
(jusqu'au 9 décembre 2011)
Zaki Taboubi
(à compter du 10 décembre 2011)

Membres du Comité de vérification

Onil Arcand
Raynald Bédard, membre externe
Michel Bélanger, membre externe
Marc Demers
Yves Dupont
Louise Laflamme (à compter du 10 décembre 2011)
Normand Trudel, président (jusqu'au 9 décembre 2011)

Participants au Comité des usagers

Bélanger, Micheline, RRUQ
Belzile, Madeleine, UQAR
Bernard, Martine, INRS
Bertrand, Anik, FPPU
Bilodeau, Lucie, ENAP
Bouchard, Angèle, UQAT
Boutin, Fabienne, INRS
Breton, Michèle, TELUQ
Brouillette, Sylvie, MUSÉE
Coulombe, Johanne, ENA
Dessureault, Luc, UQAM, Président
Dubé, Lucie, UQTR
Duperreault, Ginette,
SCFP – local 1800
Fillion, Louise, UQAC
Foster, Caroline, TÉLUQ
Gaudreault, Martine, UQO
Giguère, Anne, SPPUQAR
Houle, Sylvie, INRS
Lacroix, Denis, ETS
LeBel, Julie, RRUQ
Lespérance, Line, UQO
Morneau, Joanne, ETS
Nikiema, Windimi, UQAM
Normand, Jacinthe, UQ
Parent, Danièle, UQAC
Racine, Chantal, SIUQ
Rochefort, Manon, PUQ
Ross, Sylvie, UQAR
Rouleau, Luc, OUI
Schwarz, Chantal, UQAM
Sleighter, Charles, SPPUQTR
Thiffault, Sandra, SPPUQTR
Vallerand, Odette, UQTR

Principaux conseillers externes

**ACTUARIES ET
TRAITEMENT DES DONNÉES**
Mercer consultation
en ressources humaines
Québec

BANQUE
Banque Nationale du Canada
Québec

CONSEILLERS JURIDIQUES
Fasken Martineau DuMoulin
Québec
Stikeman Elliott
Montréal

DROITS DE VOTE
Groupe Investissement Responsable Inc.
Montréal

GARDE DE VALEURS
Fiducie RBC Dexia
Montréal

AUDITEURS EXTERNES
Raymond Chabot
Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Québec

Gestionnaires de portefeuilles

OBLIGATIONS CANADIENNES

Addenda Capital Inc.
Montréal

Canso Investment Counsel Limited
Richmond Hill, ON

Phillips Hager & North Investment
Management Limited
Vancouver

PIMCO, L.L.C.
Newport Beach, CA

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES INDEXÉS

Bona Vista Asset Management Limited
Toronto

First National Financial Corporation
Toronto

DETTES DE MARCHÉS ÉMERGENTS

Ashmore Investment Management Limited
Londres, UK

ACTIONS CANADIENNES

Foyston Gordon & Payne Inc.
Toronto

Letko Brosseau & Associés
Montréal

Placements
Montrusco Bolton Inc.
Montréal

ACTIONS ÉTRANGÈRES

C.S. McKee L.P.
Pittsburg, PA

Comgest SA
Paris, FRANCE

Gestion de Placements TD Inc.
Toronto

Hexavest Inc.
Montréal

Munder Capital Management
Boston, MA

Victory Capital Management Inc.
New York, NY

Wellington Management Company, L.L.P.
Boston, MA

COMMODITÉS

Gresham Investment Management, L.L.C.
New York, NY

FONDS IMMOBILIERS

Bentall Kennedy (Canada) L.P.
Vancouver

Caisse de dépôt et placement du Québec
Montréal

Conumdrum Capital Corporation
Toronto

Global Forest Partners L.P.
Lebanon, NH

Maestro, gestionnaires
de capitaux immobiliers
Montréal

FONDS DE COUVERTURE

BlackRock Asset Management
Canada Limited
Toronto

HR Stratégies Inc.
Montréal

Private Advisors, L.L.C.
Richmond, VA

PLACEMENTS PRIVÉS

Axa Private Equity
Paris, FRANCE

Caisse de dépôt et placement du Québec
Montréal

Genechem Therapeutics Management
Montréal

Novacap Partenaire Financier
Montréal

Oaktree Capital Management L.P.
Los Angeles, CA

Penfund Management
Toronto

Siparex, Sigefi Private Equity
Lyon, FRANCE

Sword Energy Inc.
Calgary

Terra Firma Capital Partners Limited
Londres, UK

Trencap, S.E.C.
Montréal

Wilton Asset Management
Boston, MA

Woodside Management
Redwood Shores, CA

Assemblées annuelles 2012

Calendrier

regarder loin devant!

<i>Mercredi 16 mai</i>	<i>Jeudi 17 mai</i>	<i>Vendredi 18 mai</i>	<i>Jeudi 24 mai</i>	<i>Vendredi 25 mai</i>
UQO	UQAC	ENAP <i>(incluant UQ, TÉLUQ, INRS et RRUQ)</i>	INRS Campus Laval	UQAM
9 h à 10 h	9 h à 10 h	9 h à 10 h	9 h à 10 h	9 h à 10 h
283, Alexandre-Taché, Gatineau	555, boul. de l'Université, Chicoutimi	555, boul. Charest Est, Québec	531, boul. des Prairies, Laval	405, rue Ste-Catherine Est, Montréal
Pavillon Alexandre-Taché Salle E-0225	Salle P0-5000	Salle 4114	Salle Pasteur	Pavillon Judith-Jasmin Salle des boiseries (J-2805)
 En vidéoconférence avec St-Jérôme salle J-1209		 Webdiffusion		
UQAT	UQAR Campus Lévis	UQTR	ÉTS	
15 h à 16 h	15 h à 16 h	14 h à 15 h	14 h à 15 h	
445, boul. de l'Université, Rouyn-Noranda	1595, boul. Alphonse-Desjardins, Lévis	3351, boul. de Forges, Trois-Rivières	1100, rue Notre-Dame Ouest, Montréal	
Salle D-206	Salle 2032	Pavillon Ringuet Salle 1085	Salle A-1600	
 En vidéoconférence avec Val-d'Or salle 4112	 En vidéoconférence avec Rimouski salle D-430			



Note: Compte tenu de la consultation de plus en plus fréquente du site Internet du RRUQ et dans un souci de protection de l'environnement, seulement mille copies du rapport annuel sont imprimées.





Régime de retraite de
l'Université du Québec
2600 boulevard Laurier, bureau 600
Québec (Québec) G1V 4W1

Notre promesse... Mieux garantir votre avenir !

Téléphone : 418-654-3850
Ligne sans frais : 1-888-236-3677
Télécopieur : 418-654-3854
Site Internet : www.rruq.ca

 **RRUQ**
Régime de retraite
de l'Université du Québec